

- 2 **Brève**  
Courrier  
« Un dialogue est possible... si il y a franche volonté et relation respectueuse »
- 3 **De nouveaux grands projets à Vassivière**  
**Méthanisation : « Un peu de vrai, beaucoup de faux »**
- 4 **Vigiefeuillus** : s'organiser pour défendre les forêts de feuillus
- 5 **Arrestations du 15 juin 2021 dans l'affaire de l'incendie du relais des Cars (87) : Les bonnes et mauvaises raisons**
- 6 **Peste ou choléra ?**  
À propos de la lutte contre l'éolien industriel
- 7 **Moreau, fin et suites**
- 8 **2026, la fin de la gestion communale de l'eau potable ?**
- 9 **Parler souffrance psy sans avoir à rester assis.e.s !**
- 10 **La Baraque, un lieu à vivre**
- 11 **Fossile futur, c'est aujourd'hui !**
- 12 **Nos voisines, les araignées**
- 13 **Quante las rabas siran gialadas, los montanhiers crebaran d'afam !**
- 14 **La culture du chanvre en Limousin**
- 15 **Henri du Puytison**, curé paysan du Plateau (1926-2022)
- 16 **Alexis Gritchenko**,  
Un Ukrainien à Peyrat-le-Château - Грищенко Олександр Васильович
- 17 **Bloc-notes**
- 18 La chronique d'exils et « Pour continuer, tapez ! »
- 19 Un forum sur la forêt et la filière bois  
L'abécédaire du cyclisme limousin
- 20 **IPNS a 20 ans !**



# « Un dialogue est possible... si il y a franche volonté et relation respectueuse »

Suite à notre dernier numéro, nous avons reçu cette réaction de Bernard Palluet, ancien technicien forestier à la CFBL (Coopérative forestière Bourgogne Limousin).

Je ne peux pas m'empêcher de sourire (sans en tirer satisfaction) à la lecture de l'article de Michel Lulek, dans le dernier numéro d'IPNS, qui s'offusque avec juste raison du traitement fait par Marianne de la vie politique et sociale sur le plateau de Mille-vaches. C'est évidemment partial, injuste et, comme il est dit, indigne d'un bon travail journalistique.

Oui, je souris parce que quelques pages plus loin, IPNS se montre coupable de la même caricature dans l'article IPNZ en reprenant sans vérification des allégations de la revue Z concernant CFBL, laissant croire au passage que certaines pratiques ont lieu aujourd'hui. Ainsi en est-il du traitement insecticide. Dire que 90 % des plants sont traités à l'insecticide est évidemment mensonger et peut porter préjudice. Cela a certes été le cas pour les Douglas utilisés en plantation il y a des années de cela et un article spécifique d'IPNS en a fait état en son temps. Depuis, la législation et une prise de conscience sont passées par là.

De même, laisser penser que cette même coopérative érigerait en pratique le dépassement de limites pour augmenter les volumes récoltés relève de la diffamation. Est-ce inenvisageable pour l'auteur de l'article que, pour diverses raisons, les techniciens puissent se tromper ? Qui désinforme qui ? En effet, les entreprises concernées par les destructions de matériels ne sont-elles pas fondées à se poser des questions sur la concomitance entre les attaques médiatiques et les actes de vandalisme ? En tout cas nulle part me semble-t-il CFBL a affirmé que ce sont les associations qui en sont les instigatrices.

Je passe sur la suite des reproches qui me semblent plus être fondés sur la mauvaise foi que sur une réflexion objective car, si comme il est affirmé, le groupe forêt de la Montagne limousine est attaché au dialogue, alors il suffit de prendre contact avec la coopérative en question et avoir avec elle de vrais échanges au lieu d'attaques sournoises sous le couvert de médias. Pour ma part, en tant qu'ancien salarié et aujourd'hui adhérent de CFBL, je n'approuve pas une partie des méthodes de travail et certains éléments de communication de ma coopérative, mais je le dis à qui de droit, j'argumente mes points de vue, je dis mon désaccord dans les assemblées auxquelles je participe. Cela se passe peut-être avec quelques grincements mais dans le respect des faits et de la réalité. Cela montre que le dialogue est possible. Ce qui n'est évidemment pas le cas ici.

Si les approximations et les contre-vérités assénées par Marianne agacent, comprenez que d'autres contre-vérités produisent le même effet.

Je conclus en déclarant que si des associations (dont le Syndicat de la Montagne limousine) rencontrent des difficultés à dialoguer avec la filière, je suis tout à fait disposé à aider. Je pose juste deux préalables : une franche volonté et une relation respectueuse.

Bernard Palluet

## Investir dans le bois

Laurent, lecteur assidu de notre journal, a fait de multiples démarches pour trouver ce fameux terrain acheté par le CERN à Saint-Pardoux-Morteroles (voir IPNS n°79). Il est arrivé à la conclusion qu'il s'agissait d'un investissement au même titre que certaines banques ou groupements d'assurances. Les parcelles sont principalement des surfaces boisées situées aux lieux-dits

Villemaîne, le pré Bourdet, Bois Rimbaud et du Moulin de Villemaîne pour une surface totale de 53 ha 32 a 67 ca appartenant à une certaine Françoise Barthomivat de la Besse, demeurant à Paris. Spéculation sur la forêt qui est devenue une denrée rare ?

Chose promise chose dûe !  
Laurent a son abonnement d'un an !



« Faites attention, quand une démocratie est malade, le fascisme vient à son chevet mais ce n'est pas pour prendre de ses nouvelles » disait Albert Camus



À l'heure où le manque de moyens dans les hôpitaux est criant, où l'inflation est toujours plus importante et où les méga-incendies ont démontré l'insuffisance des moyens mis en œuvre, 57,4 millions d'euros (hors TVA) sont dépensés pour l'achat des 90 véhicules dédiés à la répression. Le budget du ministère de l'Intérieur a augmenté en 2022 de 1,5 milliard d'euros, pour arriver à un total de 21,260 milliards d'euros. Alors que les anciens équipements de la gendarmerie avaient déjà permis de mutiler des centaines de personnes et d'en blesser plus de 27 800, l'achat de ces véhicules témoigne d'un pas en avant dans la prévention des mouvements sociaux. L'argent ne manque pas quand il s'agit de renflouer le ministère chargé de la répression. De plus, l'arrivée de ces nouveaux blindés montre bien les priorités de Macron et de son gouvernement. En réponse à la faiblesse du gouvernement secoué par les Gilets jaunes en 2018 et la mobilisation contre la réforme des retraites en 2020, le renforcement de l'arsenal répressif se concrétise.



Véhicule blindé de gendarmerie polyvalent Centaure  
1 - Mitrailleuse calibre 7,62 de type FM MAG 58  
2 - Caméra haute définition multimodes de type SYP Optronics  
3 - Lance-grenades 30 coups de type BCM Stark 30  
4 - Système d'écoute à 360° de type MetravibDefence  
5 - Système de défense à poudre lacrymogène  
6 - Pare obstacles

Allez buvons un coup pendant qu'on peut encore !

m.bernard

IPNS bénéficie du fonds de soutien aux médias d'information sociale de proximité (Ministère de la Culture, DRAC Nouvelle Aquitaine)

Vous pouvez effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte Helloasso mis à votre disposition sur notre site. HelloAsso est la première plate-forme de financement participatif dédiée aux associations et a été créé afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite. <https://www.helloasso.com> - Paiement sécurisé.



Trimestriel édité par l'association IPNS.. Clin d'oeil à « Imprimé Par Nos Soins » que connaissent bien les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

IPNS

Directeur de publication : Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne  
Mise en page graphique : Michel Bernard  
Illustrations : Michel Bernard et Philippe Gady  
Imprimerie : Rivet Presse Edition - Limoges, labellisée Imprim'vert  
Commission paritaire : 1022 G 81 797 - ISSN : 1635-0278

<http://journal-ipns.org>

### IPNS - Je m'abonne !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 €  , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 €  , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

# De nouveaux grands projets à Vassivière



Attention ! Il se passe quelque chose au Lac de Vassivière, comme le laisse penser ce communiqué publié au mois de juillet : « Le Syndicat Mixte le Lac de Vassivière en lien étroit avec la Région Nouvelle-Aquitaine, a engagé un travail de repositionnement du lac de Vassivière comme une destination de nature et de bien-être. L'objectif est de désaisonnaliser la destination et d'assumer une montée en gamme raisonnée des équipements et des hébergements, tout en conservant une vocation de tourisme accessible. Une enquête est mise en ligne, nous avons besoin de l'avis de tous. » De quoi s'agit-il ?

**T**entons une traduction, grâce au dictionnaire [www.definitions-marketing.com](http://www.definitions-marketing.com), « l'encyclopédie illustrée du marketing », en ligne et gratuit.

## Repositionner

« Le repositionnement de marque se traduit souvent par une évolution vers le haut de gamme ou par un changement ou un élargissement de la cible visée ». Rappelons que les élus et les directions du Lac de Vassivière ont déjà plusieurs fois repositionné Vassivière : tourisme social à l'origine, tourisme « vert », « tourisme nature », « tourisme de sports mécaniques », « tourisme culturel », tourisme de « sports de pleine nature », tourisme « balnéaire »... Un nouvel épisode du développement de la marque Vassivière nous attend donc.

## Désaisonnaliser

« Désigne les actions marketing entreprises pour faire perdre à un produit son caractère saisonnier. Il peut par exemple s'agir d'essayer d'imposer toute l'année un produit considéré à l'origine comme un produit de fête de fin d'année. Les professionnels du secteur ont par exemple réalisé un gros travail de désaisonnalisation sur le saumon fumé » (sic). Désaisonnaliser Vassivière reviendrait donc à réussir à attirer des touristes avant le mois de juin et après le mois de septembre, ce qui implique a priori de nouveaux équipements.

## Assumer une montée en gamme raisonnée

« La montée en gamme est une pratique d'extension de

gamme ou de repositionnement de la marque vers le haut de gamme ». L'ajout de l'adjectif raisonné va avec le vœu de conserver « une vocation de tourisme accessible », c'est-à-dire un tourisme qu'un maximum de personnes est en mesure de se payer. Tout cela pour dire que le Syndicat mixte va financer des projets qui doivent attirer des touristes plus fortunés qu'actuellement, mais pas trop fortunés quand même car plus les gens sont riches, moins ils sont nombreux.

## Une destination de nature et de bien-être

C'est la nouvelle tendance du tourisme d'après tous les opérateurs touristiques. Côté nature, ça fonctionne puisque ce lac de barrage, avec vue sur quelques coupes rases, réussit à incarner une nature préservée. Côté bien-être, il faudrait ajouter des spas (bains à remous), des massages, du yoga, de la marche, des repas légers... Le bien-être pour les opérateurs touristiques, c'est prendre soin de sa personne et de sa santé. Ce type de tourisme est en plein essor et « les adeptes du tourisme de bien-être sont relativement aisés et d'âge mûr » constate le groupe Accor sur son site internet.

## Nous avons besoin de l'avis de tous

Cette proclamation est illustrée par une enquête d'une quarantaine de questions intitulée « Stratégie d'accueil des plans plages de la destination Le Lac de Vassivière ». Quel âge avez-vous ? Avez-vous des enfants ? Quel âge ont vos enfants ? Avez-vous votre résidence principale à Vassivière ? Comment avez-vous connu la destination Vassivière ? A quelle heure allez-vous à la plage ?

Combien de temps ?...Autant de questions qui constituent une enquête de consommation mais qui permettent difficilement de donner un avis sur un projet.

Pourtant, la touristification de Vassivière pourrait être un beau sujet de discussion. Même si c'est loin du Lubéron ou de Belle-Île, la concurrence entre les logements à l'année et les logements touristiques saisonniers se fait sentir. On compte par exemple actuellement 240 logements dont 170 maisons disponibles à la location saisonnière sur airbnb.fr dans le secteur de Vassivière. Pour la location à l'année, il y a seulement 3 maisons proposées sur le même secteur sur leboncoin.fr. Ne faudrait-il donc pas entreprendre une action marketing pour désaisonnaliser les logements à Vassivière ?

Hélène Mathiot



## Courrier

# Méthanisation :

## « Un peu de vrai, beaucoup de faux »

À la suite à l'article de l'association Noporch 23 sur la méthanisation paru dans IPNS n°79, un ancien fabricant de petits méthaniseurs souhaite corriger ces propos « anti métha primaires ».

J'ai été assez déçu par le contenu de l'article. Il s'agit d'un article « anti métha primaire », j'en ai peur. Il présente toutes les caractéristiques de la désinformation : quelques items justes et beaucoup de faux. Je n'ai pas vu non plus de distinguo entre petits et gros méthaniseurs. Re: lettre d'info

## Quelques exemples :

- On sème le doute sur le fait que le processus de méthanisation soit moins émetteur de gaz à effet de serre que le gaz fossile. Soit c'est un ignorant, soit c'est de la provocation (un disciple de Trump ?).
- Transport d'intrants : oui, c'est peu propre d'autant que l'on crame du fossile. Hélas, le ratio est de 1 consommé pour 10 de gagné si l'on va à 40 km en moyenne, ce qui est déjà beaucoup (source Ademe) ; mais cela plaide pour la petite méthanisation distribuée...
- Risques industriels : on confond volontairement accidents et pollution. Sur le premier point, pas encore d'accident mortel en France (on en a eu en Allemagne) ; sur le second, je suis sûr que le bilan global est bien meilleur que la situation actuelle d'un élevage sans méthanisation (mais la démonstration demande la lecture d'une bonne douzaine d'articles scientifiques abscons pour la plupart des gens - c'est vraiment compliqué). Et si l'on compare avec le fossile, n'oublions pas que les processus d'extraction de traitement

et de transport d'énergies fossiles sont très polluants. Il faudrait commencer par supprimer la bagnole, qui, elle, tue tous les jours...

- Dangers du digestat : c'est faux, sauf si les intrants sont mauvais (métaux lourds...). Si la digestion n'est pas complète (les cas existent), le digestat va sentir mais sera finalement de l'engrais. En petite méthanisation, c'est un excellent engrais, bio qui plus est, qui évite les émissions de gaz à effet de serre (très importantes avec les engrais chimiques) et permet actuellement de continuer à fertiliser les sols, alors que les engrais chimiques deviennent trop chers (à cause de la guerre en Ukraine).
- Perte d'humus : c'est faux et cela a été démontré par l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).
- Ammoniac : cela existe aussi avec les lisiers. Il faut faire attention aux conditions météo lors de l'épandage : la différence, c'est une odeur plus agréable, proche de l'humus, et moins durable ; il suffit de demander aux voisins...
- Mort de vers de terre : Ah ! la belle attaque qui frappe. Hélas, l'Inrae a montré que, si 1 à 2 % des vers de terre meurent lors d'épandage en hiver (ce qu'on n'est pas censé faire !), en fait la population de vers augmente dans la durée, ce qui est normal, c'est le meilleur des engrais, les sols reprennent vie et les agriculteurs qui s'y sont mis ne sont pas prêts à faire marche arrière.

Je m'arrête là. Ce qui est bien triste, c'est que la filière est en train de s'arrêter : plus de nouveaux projets, on écluse les stocks, car les prix ne sont plus adaptés et le gouvernement n'a encore rien fait. En attendant, grâce à Poutine, ce sont les méthaniseurs qui subventionnent le gouvernement : prix d'achat à 10 centimes le kWh environ alors que le prix du marché est à 25 centimes (au 19 août 2022). Si la méthanisation ne va pas nous aider à passer l'hiver (1 % du gaz en 2021, 3 à 5 % dans deux ans), c'est maintenant qu'il faudrait investir massivement... pour obtenir dans dix ans un minimum d'indépendance énergétique sur le gaz.

Une question pour finir à notre association signataire : s'ils ne veulent pas du biogaz, je suppose qu'ils ne veulent pas non plus du fossile, et encore moins du nucléaire. Reste donc l'hydraulique, encore que ; l'éolien, mais pas par chez nous, et le solaire, mais ni sur nos toits ni dans nos champs ; bref, quelle énergie veulent-ils utiliser, ces brillants critiques ?

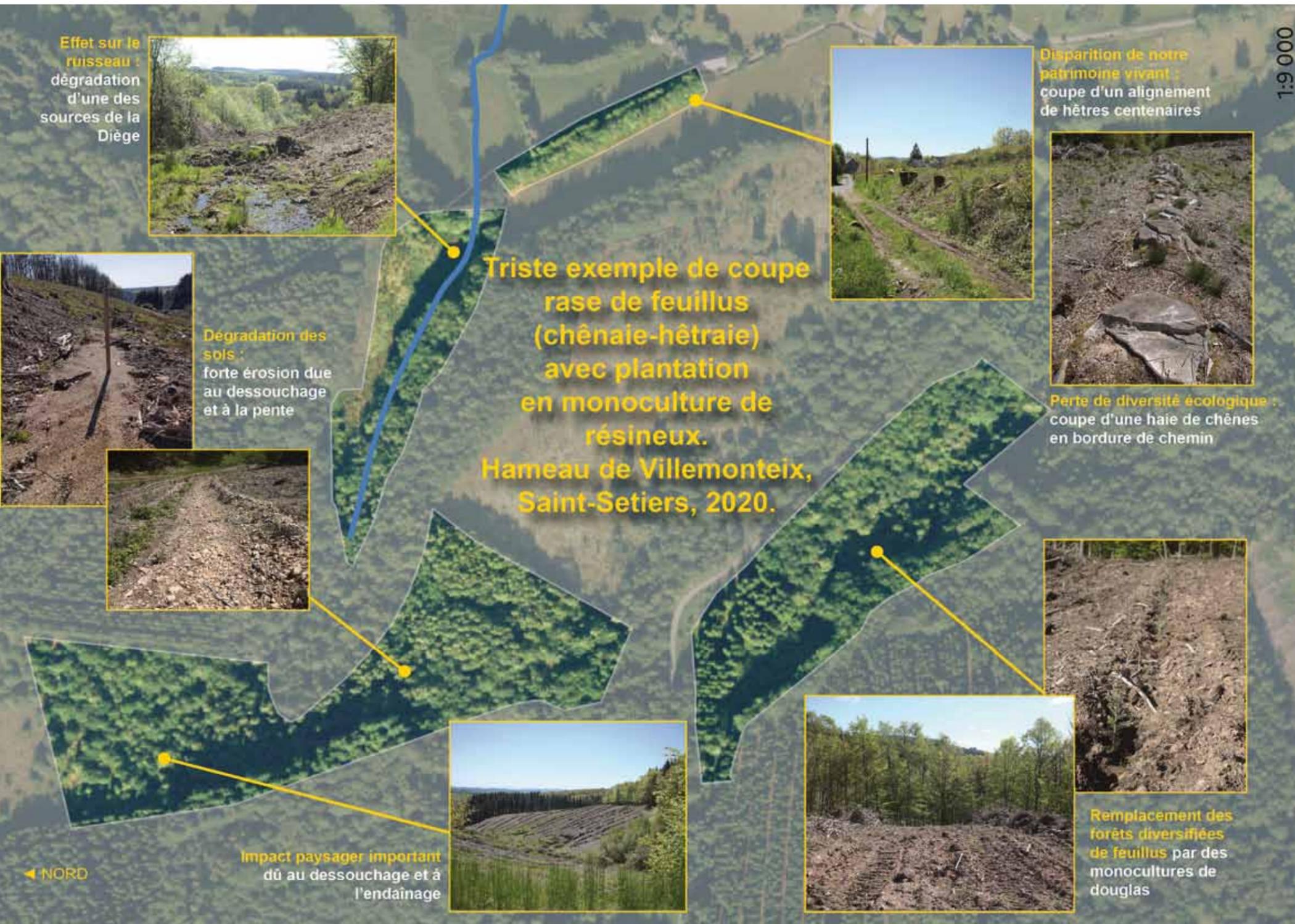
Jean-Marie Faure



# Vigiefeuillus

## S'organiser pour défendre les forêts de feuillus

La journée pour la « Sauvegarde des forêts de feuillus » organisée par le groupe Forêt du Syndicat de la Montagne Limousine le 10 juillet dernier a été l'occasion d'inaugurer Vigiefeuillus, un outil collaboratif créé pour permettre aux habitant.es du territoire d'empêcher les coupes à blanc de feuillus.



### Nouvelle dynamique d'intensification des coupes

Alors que l'ensemble des efforts et soutiens de l'État devrait servir à la transformation en profondeur de la filière bois et au changement des pratiques forestières aujourd'hui dominantes, c'est exactement l'inverse qui se produit actuellement : les ressources financières et humaines sont mises au service de l'intensification de la production et de l'augmentation des surfaces de bois pour l'industrie. Le volet forestier du plan de relance, négocié par les acteurs de la filière bois avec le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie dans la plus stricte opacité durant l'été 2020, s'apparente à une promesse de destruction des jeunes forêts diversifiées, remplacées par des plantations en monoculture de résineux après coupe à blanc sur fonds publics comme le révèle, en mars 2022 l'enquête menée par l'association Canopée dans son « Bilan caché du plan de relance forestier » (1).

### Cibler les coupes rases de feuillus

Le constat réalisé à l'échelle nationale est visible localement sur le territoire de la Montagne limousine, où les forêts de feuillus sont de plus en plus la cible de pratiques sylvicoles intensives. Considérées comme improductives, elles sont coupées à blanc avant d'être remplacées par des plantations de résineux en monoculture. Dernièrement, les coupes de

cette nature se sont même accélérées afin de pouvoir bénéficier dans les temps de certaines aides publiques.

À Truffy (commune de Faux-la-Montagne) en 2021 comme à Saint-Setiers il y a quelques mois, des parcelles de feuillus de 4 ha et 3 ha, classées Natura 2000, ont été intégralement rasées. Non seulement ces coupes ne sont pas des cas particuliers isolés mais des pratiques déjà courantes, mais en plus elles risquent de se multiplier dans les prochains temps. Si nous ne réagissons pas, bientôt l'ensemble des surfaces boisées du Plateau seront en réalité des champs d'arbres, et il n'existera plus aucun couvert forestier non planté pour les besoins de l'industrie du bois.

Pourtant les forêts de feuillus du Plateau sont bien souvent celles qui demeurent dans les zones écologiques sensibles. Aulnes et saules de tête de bassin versant, anciennes hêtraies à houx, pré-bois de chênes, sans oublier les vieux linéaires de haies (peu nombreux mais cependant majeurs pour la biodiversité) subsistent encore dans le paysage. C'est également dans ce type d'espaces que se recoupent de multiples usages : promenade, cueillette, chasse, loisir, récolte de bois, pâturage, voire lieu de vie. Le regard et l'attachement à ces forêts vivantes est riche et partagé par l'ensemble des habitant.es. La filière bois ne peut plus fermer les yeux : coopératives forestières, exploitants, gestionnaires forestiers, bûcherons, tous ont de plus en plus conscience des menaces qui pèsent sur les écosystèmes forestiers. Il

n'est plus acceptable de perpétuer des coupes à blanc, en zones classées présentant des intérêts écologiques multiples, sur des communes du PNR Millevaches.

### Se donner les moyens d'agir

Des solutions alternatives aux coupes à blanc existent, mais elles demeurent encore trop souvent l'exception tandis qu'elles devraient être la norme. Le rôle de Vigiefeuillus est de défendre de bonnes pratiques sylvicoles auprès des propriétaires forestiers de forêts de feuillus. Une coupe rase de feuillus de 7 ha a déjà été empêchée de cette façon en début d'année, après qu'une discussion se soit ouverte avec les propriétaires, qui ont finalement opté pour un contrat Natura 2000 avec le PNR. Cette expérience de médiation réussie encourage à penser que le conseil auprès des propriétaires peut les convaincre de ne pas effectuer de coupe rase et les faire opter pour une gestion plus respectueuse.

L'objectif premier de cet outil est ainsi d'empêcher les coupes à blanc de forêts de feuillus avant qu'elles n'aient lieu, en établissant une médiation avec les propriétaires et en les aidant à trouver une alternative qui leur convienne. Il n'est pas question de s'opposer à la coupe d'arbres en forêt mais bien de promouvoir une sylviculture respectueuse des milieux et des travailleur.euses du bois, qui serve de socle à

une filière bois désirable.

Dans le cas de coupes rases de feuillus qui ont déjà eu lieu, et qui sont particulièrement destructrices (parcelles classées Natura 2000, traversées par un cours d'eau, comprenant des vieux gros bois...), il s'agirait de les dénoncer par la voie légale en portant des recours juridiques qui puissent faire jurisprudence et ainsi rendre légalement plus compliquées les coupes à blanc de feuillus. Sur la coupe à blanc de Saint-Setiers, où nous nous sommes rassemblés le 10 juillet dernier, quatre plaintes ont ainsi été déposées (par le Conservatoire des Espaces Naturels, Sources et rivières du Limousin, Corrèze environnement et un habitant du



territoire).

### Fonctionnement de Vigiefeuillus

VigieFeuillus est un outil collaboratif à destination des habitant-es de la Montagne Limousine. Le but de cet outil est de créer un réseau d'habitants et habitantes conscientes des enjeux liés à la sauvegarde des forêts de feuillus, qui pourront s'informer des coupes de feuillus récentes, en cours ou à venir. Il suffit d'être témoin de panneaux annonçant un chantier forestier sur la route ou au détour d'un sentier de promenade, ou d'apprendre qu'une coupe va bientôt avoir lieu en discutant avec ses voisin.es. Les sources d'informations sont souvent peu claires et dispersées, il est donc essentiel de développer un maillage territorial pour mener l'enquête et faire de la veille sur les forêts. C'est par la mise en réseau des habitants et habitantes conscientes des enjeux liés à la sauvegarde des forêts de feuillus que des coupes rases de feuillus pourront être évitées au profit de pratiques sylvicoles bénéfiques.

Lorsque vous êtes informé.e qu'une coupe rase de feuillus va avoir lieu, vous pouvez envoyer une « alerte » sur Vigie-feuillus avec : la commune de la parcelle, le numéro cadastral de la parcelle (consulter Géoportail), sa surface approximative, l'âge de la forêt, la présence d'éléments écologiques et enfin s'il s'agit d'une coupe en cours, à venir (et quand) ou déjà réalisée. Vous pouvez aussi noter certains éléments complémentaires à l'alerte, comme par exemple : essences majoritaires des arbres, éléments indiquant l'imminence de la coupe (panneaux, marquage des arbres, machines, etc.), éléments légaux de la coupe (autorisation, déclaration en mairie), photo du panneau de chantier, exploitant et sous-traitants (s'ils sont connus), etc.

En parallèle de Vigiefeuillus, une cartographie des forêts de feuillus par commune a été créée, ce qui permet d'identifier les forêts auxquelles il faudra particulièrement prêter attention, voire prendre les devants en contactant les propriétaires pour leur demander s'ils comptent y réaliser des coupes rases (2). De nouvelles journées de présentation de Vigiefeuillus sont en préparation pour la rentrée. Si vous voulez être tenu.e au courant, abonnez-vous à la newsletter du Syndicat de la Montagne Limousine ou bien connectez-vous à Vigiefeuillus sur Wire (voir encadré).

Gruppe Forêt du Syndicat de la Montagne limousine

1. <https://s.42l.fr/Canopée>

2. <https://s.42l.fr/sml-panorama>

## Installation en bref de Vigiefeuillus

Installez l'application Wire puis créez votre compte. Demandez à vous connecter au compte @vigie-feuillus.

Attendez que la demande soit acceptée (cela peut prendre quelques heures).

Félicitations ! Vous pouvez participer aux alertes et vous tenir informé.e. Pour des informations cadastrales précises vous pouvez utiliser Géoportail.

Pour télécharger la notice d'installation détaillée : <https://s.42l.fr/Notice>

# Les bonnes et mauvaises raisons



## Arrestations du 15 juin 2021 dans l'affaire de l'incendie du relais des Cars (87)

15 mois après les arrestations orchestrées par la Sous-direction anti-terroriste (SDAT) en Limousin, et en particulier à Gentioux (voir IPNS n°76), Marie-Claire, comme les autres personnes arrêtées, est toujours sous contrôle judiciaire. Pourtant le dossier qui l'incrimine repose sur du vent. Des propos sortis de leur contexte enregistrés à son insu dans le cadre d'écoutes téléphoniques ou d'enregistrements au domicile de son amie Anne... Vendredi 26 août, après avoir été entendue pendant deux heures par une juge dix jours plus tôt, la réponse de la justice est tombée : maintien du contrôle judiciaire. Mais pourquoi ?

### Raisons déraisonnées

Les raisons, puisqu'il faut les chercher, on finit toujours pas les trouver. Dans le dossier qui incrimine Marie-Claire il y en a plusieurs. Exemple ? Grandes randonneuses, Marie-Claire et Anne discutent de leurs marches en Bretagne. De l'une, elles sont revenues en bus, de l'autre en bateau :

- Ce serait rigolo de trouver un autre moyen de transport pour revenir de la prochaine...

- En car ?

- Non, le car on l'a déjà fait ! (rires)...

Cette conversation anodine et ces rires enregistrés par la police sont aux yeux de la juge une preuve de leur implication dans l'incendie du relais... des Cars !

Autre scène enregistrée. On est en pleine crise du Covid et France Inter est allumé. En plein débat sur le vaccin, il y est question de la dispense de vaccination qui pourrait être accordée aux personnels de la police. On entend Marie-Claire s'étonner : « Ils veulent que tous les flics crèvent du Covid ou quoi ? » Ce que la juge entend comme... un désir de voir « crever » tous les flics !

Et tout à vau l'eau : elle connaît le Circaète Jean-le-Blanc (note relevée chez elle suite à une conférence ornithologique). Le nom de cet oiseau apparaît dans le communiqué de revendication de l'incendie des Cars. Élément évident que c'est bien elle qui a dû l'écrire. D'autant que des éléments d'un texte paru dans la revue Z, revue qu'elle a chez elle, sont également repris dans le communiqué. Ses avocats ont beau jeu de montrer, preuve à l'appui, que ce texte était en accès direct sur internet depuis des mois avant l'incendie et que la revue a quelques milliers de lecteurs, c'est avec ce genre d'arguments qu'on maintient Marie-Claire sous surveillance. Celle-ci ironise : « Dans une fiction, ce scénario serait de suite retoqué pour invraisemblance ! » De même, on a fouillé son ordinateur de fond en comble. L'instruction note qu'il n'avait pas de code, que rien n'était crypté et qu'aucun élément n'intéresse l'enquête... On le garde quand même sous le coude et on refuse de le lui rendre...

### Raisonnables raisons

Ne soyons pas dupes. Les raisons de cet acharnement judiciaire sont à chercher ailleurs.

En faisant durer les choses, la police et la justice veulent rendre crédibles les accusations qu'elles peinent à prouver. C'est vrai quoi, cela va faire bientôt un an et demi qu'elle est sous contrôle judiciaire, c'est bien qu'il doit y avoir quelque chose. Plus le temps passe, plus les gens oublient. Reste la vague idée qu'une femme a des ennuis avec la justice et que si ça dure c'est que la police a sûrement de bonnes raisons. C'est aussi le moyen de démoraliser, d'inquiéter, de faire peur à des personnes engagées à qui on fait clairement comprendre qu'ils sont sans doute écoutés et/ou surveillés. L'arrestation en janvier d'un autre habitant de Gentioux, toujours dans la même affaire, en est un exemple supplémentaire. On peut se faire arrêter facilement à la descente

du lit un matin tôt, faire trois jours de garde à vue et être relâché, comme lui, sans inculpation – ou avec, si on a employé des mots à double sens dans une conversation comme Marie-Claire. Message passé aux militants : « Tenez-vous à carreau, on vous a à l'oeil ! »

C'est enfin le moyen de glaner de l'information sur ce qui se passe sur le Plateau, ce « chaudron de l'ultra-gauche » que fantasment journalistes parisiens téléguidés (voir IPNS n°79) ou policiers mono-obsessionnels. Écouter untel, ficher unetelle, tisser des liens entre les gens et les initiatives, relier telle association à telle personne, dessiner la carte rêvée de quelque complot contre la sûreté de l'État comme l'on disait autrefois. Message passé à tout le monde : attention à ces gens-là, ils sont dangereux et vous avez intérêt à vous en méfier. Qui, au vu de tous ces éléments, peut avec certitude affirmer : « Je ne crains rien, ils ne pourront rien trouver sur moi ? »

### En attendant...

Laissons la parole à Marie-Claire : « Je ne peux rien prévoir pour l'avenir parce que j'ai une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Je ne dors plus, je suis en dépression nerveuse, ma vie a été brisée le 15 juin 2021 à 6h15 du matin et tout ça parce qu'un récit policier ne s'appuyant que sur des impressions et suppositions à partir d'indices très flous, d'orientations politiques et de fréquentations, me condamne à attendre que la justice ait le temps de se pencher sur mon cas. Je connais l'état du service public dans ce pays. J'étais fonctionnaire moi aussi, mais je croyais encore qu'il existait une liberté de penser, d'exprimer ses idées, de chanter ce qu'on voulait et de fréquenter qui on voulait. Je suis victime d'un acharnement qui va totalement à l'encontre des principes démocratiques d'un état de droit. Après la surprise, la terreur, l'abattement, l'écœurement, c'est la colère qui est arrivée face à cette injustice qui me poursuit. En ce qui me concerne, cette affaire est un scandale ! » Le 16 août elle s'adressait ainsi à la juge : « Cette histoire a assez duré et je vous demande donc de me libérer de ce joug et de mettre fin à ce cauchemar au plus vite ! » La réponse s'est fait attendre dix jours : c'est non, a dit la juge. Qui, en allégeant à la marge le contrôle judiciaire l'a par ailleurs alourdi (ainsi si Marie-Claire peut désormais se rendre en Haute-Vienne, elle ne peut plus sortir du territoire métropolitain national). C'était la troisième fois qu'elle demandait une levée ou un aménagement de son contrôle judiciaire. C'est la troisième fois qu'on le lui refuse.

Michel Lulek

On peut manifester sa solidarité en faisant un don au comité de soutien aux inculpés du 15 juin : [comite15juin@riseup.net](mailto:comite15juin@riseup.net) ou l'adresse facebook : [SoutienArrestations15juin](https://www.facebook.com/SoutienArrestations15juin)



Parc éolien Gentioux-Pigerolles

# Peste ou choléra ?

## A propos de la lutte contre l'éolien industriel

Suffit-il de rajouter « industriel » à éolien pour définir une opposition qui ne s'arrête pas aux frontières de son jardin ? Serge Quadruppani nous invite à ne pas tomber dans une « illusion localiste » qui passerait à côté de la véritable question : la remise en cause de notre mode de vie.

**R**elayé par Stop Eolien 87, la page Facebook de l'Altess (Association Limousine pour la Défense du Tourisme et de l'Environnement et la Sauvegarde des Sites du Haut-Limousin), qui combat contre les éoliennes en Haute-Vienne, un texte de Fabien Bouglé<sup>1</sup>, économiste, dénonce à juste titre le tout nouveau projet de loi gouvernemental<sup>2</sup> concernant l'éolien. Ce projet vise, en conformité avec une directive européenne, à accélérer les processus d'installation des éoliennes et autres systèmes de production d'énergies dites renouvelables. L'argumentaire de Bouglé, par ailleurs conseiller municipal (divers droite) à Versailles, aurait plus de portée s'il ne se sentait obligé d'ajouter que la France est « sous le chantage de la commission européenne - largement infiltrée par les antinucléaires pro-éoliennes ». La Commission européenne infiltrée par les antinucléaires ! Voilà qui surprend quand on sait que la même Commission a, le 2 février dernier, classé l'énergie nucléaire parmi les énergies propres. Et voilà qui sonne comme une confirmation de ce que soutient une récente enquête très bien documentée du *Monde*, à savoir que « dans l'ombre des contestations locales et souvent spontanées contre les implantations, s'active un réseau bénéficiant de puissants relais jusqu'au sommet de l'Etat. Avec pour objectif d'imposer une relance massive du nucléaire. »<sup>3</sup>

### Not In My Backyard !

Si on ajoute à cela qu'une bonne partie de la droite et toute l'extrême-droite combat très officiellement la politique d'implantations d'éoliennes, les très louables contestations locales sur la Montagne limousine ont tout intérêt à ne jamais perdre de vue les stratégies d'influence du lobby nucléaire et les jeux de concurrence entre politiciens. L'ajout de l'adjectif « industriel » à « éolien » apporte certes une clarification utile, comme il serait, tant qu'à faire, pertinent d'énoncer notre opposition à « l'éolien industriel et son monde ». Mais il ne suffit pas d'un mot pour passer du stade d'une lutte « Nimby » (Not In My Backyard : pas dans ma cour) qui refuserait de voir au-delà de son clocher à une contestation globale.

Si nous disons que l'éolien est une industrie nuisible, ses promoteurs répondront sans broncher que ses nuisances peuvent être très largement éliminées : les terres rares, on va pouvoir s'en passer<sup>4</sup>, on peindra les pales en noir pour éviter le massacre des oiseaux et chauves-souris et la bétonisation aussi pourra être évitée, ne fût-ce qu'en transportant les parcs éoliens en haute mer (pauvre mer !). Face au

discours du solutionnisme technologique, la seule position qui tienne consiste à dire que l'éolien industriel est nuisible avant tout parce que c'est une industrie. Quand, en octobre 2020 des « Pelauds qui doutent » appelaient à une réunion avec Jean-Baptiste Vidalou, l'un des animateurs de la lutte de l'Amassada en Aveyron, pour discuter des projets éoliens à Eymoutiers et ailleurs, ces Pelauds-là ne manquaient pas de lier cette question à celle des compteurs Linky et de la 5 G en train d'arriver sur le territoire. L'élargissement des horizons de la lutte n'a pas conquis, semble-t-il, la majorité des participants à la réunion.

### Illusion localiste

On peut toujours rêver de se fabriquer sur la Montagne limousine ou ailleurs une île heureuse à l'abri de l'histoire contemporaine : mais tôt ou tard, et certainement plus tôt que tard, le rêve tournera au cauchemar quand la prochaine pandémie, ou la bien pire vague de chaleur, ou le nuage nucléaire, arriveront sur nos belles forêts, bref quand tous ces événements globaux bousculeront l'illusion localiste. Dans ce contexte, la lutte locale aura l'effet d'un cautère sur une jambe de bois, si elle ne se relie pas dès maintenant en paroles et en actes à une remise en cause globale du capitalisme industriel. On ne peut pas choisir entre les jeunes loup.ve.s du capitalisme vert, indémodables admirateurs.trices du Progrès qui répètent en boucle la « bonne nouvelle » : « Les solutions existent, et elles sont sources de profit » (Morgane Créach, directrice du Réseau Action Climat), et les vieux requins du « en avant comme avant ». Les problèmes engendrés par l'État, par la technologie, par la civilisation industrielle, ne pourront pas être résolus par l'État, par la technologie, par la civilisation industrielle. Et moins encore par les politiciens, si verts fussent-ils, qui sont à son service.

### Pour en finir avec l'exploitation

Aucune technologie n'est neutre, car toutes ont des implications sociales et matérielles spécifiques, à la fois en amont pour être conçues et fabriquées (les terres rares et les composants électroniques de nos smartphones produits de la surexploitation au Congo ou en Chine), et en aval, par les effets qu'elles induisent (la dévastation écologique, le gaspillage énergétique, l'aliénation numérique). Il n'y a pas d'énergie propre. Toute source d'énergie utilisée à une vaste échelle aura toujours des effets négatifs sur l'environnement, et ces effets ne cesseront de s'avérer mortifères aussi longtemps

que l'énergie servira principalement au développement élargi du capital. Seule une relocalisation véritable de la production d'énergie, au plus près des ressources du lieu et des vrais besoins vitaux, humains et non-humains, peut contenir les inévitables retombées négatives. Un tel bouleversement n'est concevable qu'à travers la création de communes libres et fédérées.

L'humanité est arrivée au bout d'un parcours qui l'a vue transformer la relation de prédation, inhérente à la vie, en relation d'exploitation : l'exploitation de la nature, celle des animaux, celle des femmes, ont précédé de plusieurs millénaires l'exploitation capitaliste des prolétaires et son consubstantiel complément colonialiste. Toutes ces formes d'exploitation qui coexistent encore sont indissociables. La technique, en devenant technologie, s'est entièrement centrée sur ce projet : mettre tout le réel au travail. Les animaux et les plantes, les atomes et les bactéries, l'air, l'eau et le soleil, et les humains, et leurs émotions, et leur attention, et leurs cellules, l'intimité de leurs organes, tout cela a été toujours davantage soumis à la nécessité d'extraire toujours plus de plus-value au profit du capital. On ne nouera pas une nouvelle alliance avec les plantes et les bêtes sans mettre fin à l'exploitation, sans remettre en cause la dynamique d'un développement technologique désormais inséparable – car il est son seul illusoire espoir – du développement capitaliste. S'il y a un trou de souris par lequel l'humanité peut encore échapper à la catastrophe qui vient, c'est par là qu'on peut le trouver : du côté de la remise en cause de notre mode de vie. Mais nous voilà bien loin d'une activité qui consisterait principalement à contrarier les projets mégalomanes d'élus locaux victimes des illusions du Progrès du siècle précédent.

Serge Quadruppani

1. « Loi d'exception sur les éoliennes : Borne et Pannier-Runacher déclarent la guerre aux Français » : <https://s.42l.fr/Bouglé>

2. « Lancement d'une concertation autour du projet de loi sur les énergies renouvelables » *Le Monde* du 12 août 2022 : <https://s.42l.fr/LeMonde>

3. « Derrière l'opposition aux éoliennes, une galaxie influente et pronucléaire » *Le Monde* du 28 juin 2022 : <https://s.42l.fr/LeMonde2>

4. « Éoliennes et métaux rares : rumeurs et réalités » : <https://s.42l.fr/métauxrares>

# Moreau, fin et suites



Les résultats des élections législatives ont pu procurer quelques sourires de contentement. Ainsi, la défaite de Jean-Baptiste Moreau en Creuse a brièvement ressemblé à une victoire quand il a annoncé qu'il se retirait de la vie politique. Quelques heures après les résultats, il a posté une sorte de discours d'adieu sur les réseaux sociaux <sup>1</sup> qui résume très bien les 5 ans qui viennent de passer.

Ce discours débute sur par quelques phrases de remerciements pour « ses » électeurs et d'hommage aux militants creusois. M Moreau dévoile ensuite, avec toute la modestie et la nuance que nous avons appris à lui connaître, son bilan de 5 ans de mandat de député. « Je vous adresse ce dernier mot qui me ressemble sans éléments de langage, ni langue de bois mais sorti directement de mon cœur, de mes tripes, de mes convictions. Cela va sans doute choquer mais j'en ai pris l'habitude et c'est moi je ne me referai pas à 45 ans ». Il se lance donc dans une longue diatribe post-factuelle dont il s'est fait une spécialité. La technique est utilisée presque systématiquement: il faut dénoncer une soi-disant vérité cachée, pour avoir l'air d'être courageux et intelligent, mais sans jamais, au grand-jamais ! donner aucun élément factuel vérifiable qui permettrait de fonder les accusations et de pouvoir lui donner la réplique.

## Se remplir les poches

Dans son texte, JB Moreau commence par balancer du lourd sur les élus creusois :

« Ces femmes et hommes politiques se foutent du département comme ils s'en sont toujours foutu. (...) Ils n'ont rien foutu pour le département si ce n'est serrer des pognes en racontant n'importe quoi, se remplissant les poches ainsi que celles de leurs affiliés. Ah si il insulte et diffame aussi. » (sic)

L'ex-député accuse publiquement une partie de (toute ?) la classe politique du département de corruption et une personne (« il ») est accusée de diffamation.

L'ex-député Moreau, lanceur d'alerte ? Qui sont-ils ces élus corrompus ? Combien ont-ils touché ? De la part de quelles officines ? Via quels paradis fiscaux ? M Moreau a-t-il contacté la justice ? Médiapart ?

Nous n'en saurons évidemment rien. Aucun nom, aucun fait. Rien. Les journalistes locaux ont essayé d'en savoir plus sans succès. France 3 Limousin semble même avoir tenté de ramener M Moreau à la raison, sans succès non plus.

Quant à cette affaire de diffamation, difficile également de savoir de qui et de quoi il parle. Il y a du panache à se plaindre d'être diffamé juste après avoir accusé tous les élus de Creuse de corruption. M Moreau a-t-il porté plainte contre ces propos inconnus ? Il a déjà montré qu'il était très sensible sur le sujet. En août 2019 par exemple, il s'inquiétait de la « stigmatisation des élus » qui allait « mal finir », à la suite à quelques affiches collées dans les rues de Guéret. Se sentant diffamé, il annonçait avoir porté plainte ...

Il faut dire que l'électeur creusois est vraiment très ingrat et M Moreau n'a pas peur de le dire « La majorité des creusois qui se sont exprimés (l'abstention atteint des niveaux inquiétants et nous avons toutes et tous notre part de responsabilité) ont préféré retourner vers les femmes et hommes politiques classiques et les boutiquiers de la politique qui ont fait que notre département en était là où il en était en 2017 avec leurs deux



seules valeurs : clientélisme et démagogie et qu'on se dirige vers des jours bien sombres. »

Ce vote est donc avant tout la preuve que les Creusois préfèrent le clientélisme et la politique de « l'ancien monde ». Et ce n'est pas très important de rappeler que la nouvelle députée est une parfaite inconnue qui ne s'est (ré) installée en Creuse que depuis trois ans. Il est donc difficile de lui reprocher de la connivence avec les vieux élus creusois ou de la tenir responsable de l'état du département en 2017... « Certains vont penser que c'est de la rancœur ou de l'amertume ... » Oh non ! Ça ne nous était même pas venu à l'idée !

## Qui veut gagner des millions ?

« C'est aussi pour cela qu'à l'heure de quitter la vie publique et la politique je n'ai aucun regret et que je suis fier de mon bilan. (...) ». Comment faire un bilan ? Le plus simple c'est d'utiliser les chiffres car les chiffres eux ne mentent (presque) pas. Et puis les millions ça en jette. Ainsi M Moreau revendique d'avoir fait évoluer « la dotation d'équipement des territoires ruraux qui permet aux collectivités de mener à bien leur projet en la passant annuellement de 7 millions d'euros à 14 millions d'euros ». Cette dotation, c'est la « DETR », la grosse enveloppe qui permet chaque année d'aider les collectivités

rurales à payer des choses qu'elles ne pourraient pas payer normalement. D'après le député, il a réussi à faire doubler la DETR de Creuse durant son mandat. Sauf que, en 2018, la DETR pour le département était de 13,1 millions, elle a été de 13,6 millions en 2019, et 13,8 en 2021. Donc soit la DETR a été subitement doublée juste après l'élection de Jean-Baptiste Moreau en 2017, soit elle a seulement augmenté de 700 000 euros et pas de 7 millions d'euros. Mais c'est peut être juste un problème de 0 en trop. M Moreau revendique aussi les « 94 millions d'euros pour le plan particulier pour la Creuse », le plan inventé après la révolte des ouvriers de GMetS à la Souterraine. Pour ce plan le gouvernement parle lui de 80 millions d'euros. On n'est pas à 14 millions près, même ces 14 millions ressemblent quand même beaucoup aux 14 millions de la DETR qui seraient ainsi, et sûrement par erreur, comptabilisés deux fois dans ce bilan. « Ça c'est du concret et du réel, pas du blabla » précise-t-il.

En commentaires de ce texte publié sur Facebook, tout le monde le remercie pour de tout ce qu'il a fait pour la Creuse. Sur 110 commentaires, que des louanges, des regrets et de la tristesse ! Incroyable... Parmi ces doux messages, celui très affectueux de Véronique Langlais, la pétulante présidente du syndicat des bouchers de Paris. Elle le remercie notamment pour avoir interdit l'appellation « steak » aux galettes de céréales, un des grands combats du député. C'est vrai que sans cette loi, on aurait continué longtemps à manger du steak haché en pensant manger une galette de quinoa-boullgour.

## Faux-départ.

Le texte s'achève par un peu de mansuétude et un serment: « Je souhaite tout de même bonne chance à la Creuse, aux Creusois et aux Creusois et à notre pays, parce que l'intérêt général sera toujours et à jamais mon seul guide. J'en tire les conséquences en me retirant de la vie publique et de la politique. » Il ne faudra que quelques jours à l'ex-député pour revenir sur sa parole. Dès le 30 juin, il poste des photos de lui à une discussion organisée par l'Association Nationale des Industries Alimentaires. Puis il participe à un débat à Paris intitulé « Nourrir la planète : réconcilier les notions de quantité de production et de qualité environnementale », en partenariat avec La Coopération Agricole (le syndicat des coopératives agricoles), Intercéréales qui rassemble les entreprises céréalières françaises, et puis la célèbre entreprise Bayer spécialisée dans l'agro-chimie. Pas facile de s'arrêter quand on a pris l'habitude de travailler pour l'intérêt général !

Hélène Mathiot

<sup>1</sup> - Le texte intégral est un peu partout sur Facebook, Twitter, et même sur les sites Internet de plusieurs médias locaux.

# 2026, la fin de la gestion communale de l'eau potable ?

Où en est-on réglementairement de la gestion de l'eau ? Point sur les dernières évolutions législatives et sur la capacité des communes à rester en régie directe après 2026.

## Retour en arrière

Lors du quinquennat de François Hollande avec Manuel Valls comme Premier Ministre, la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015, a redessiné la carte de France en créant les grandes régions, renforcé l'obligation d'intercommunalité en les agrandissant et donné plus de compétences aux métropoles. Cette loi prévoyait aussi un transfert obligatoire des compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales, gestion de l'eau et des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) des communes aux intercommunalités au 1er janvier 2020.

## Quelques lois plus tard, ce n'est pas si simple

Le 3 août 2018, la loi relative à la mise en œuvre du transfert de ces compétences a donné la possibilité aux communes de repousser, sous certaines conditions, l'échéance au 1er janvier 2026. C'est ce qui s'est passé pour la Communauté de communes Creuse Grand Sud (CGS).

Par la suite, en 2019, la loi sur « l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique » a autorisé les communautés de communes à « déléguer par convention tout ou partie des compétences eau, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines à une commune ou à un syndicat intercommunal existant au 1er janvier 2019, qui en fait la demande. Lorsqu'une commune demande à bénéficier d'une délégation (...), le conseil de la communauté [de communes / d'agglomération] statue sur cette demande dans un délai de trois mois et motive tout refus éventuel ». Il s'agit bien uniquement d'une délégation, les décisions budgétaires et tarifaires restant du domaine de la communauté de communes. Ce n'est donc pas un moyen de détourner la volonté de l'État de retirer la gestion de ces compétences de l'échelon communal. Enfin en avril 2022 la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration (3DS) est venue compléter certaines dispositions concernant ce transfert, toujours obligatoire au 1er janvier 2026, avec une obligation d'information et de débat l'année précédant sa mise en œuvre.

## Quelles conséquences ?

Dans cet article on s'intéressera particulièrement à la compétence eau et la question que chacun se pose : combien va coûter l'eau ? Pour l'État, le service public d'eau et d'assainissement est un service public et commercial (SPIC) :

- La tarification doit respecter l'égalité de traitement entre les usagers,
- son budget doit être équilibré en recettes et en dépenses,
- le service doit être financé par les redevances des usagers du service,
- il est interdit de subventionner le service.

On a coutume de résumer ceci en disant « l'eau doit payer l'eau ».

D'une commune à une autre, selon la taille du réseau, son état, les investissements faits pour le maintenir et l'améliorer, les coûts sont différents et donc le prix de l'eau aussi. Aucun délai n'est prévu pour arriver à l'égalité de l'ensemble des usagers de la collectivité concernant le coût de l'abonnement et de l'eau consommée mais c'est un but à atteindre. La mutualisation rendue obligatoire au sein d'une communauté de communes doit permettre de financer les investissements nécessaires à l'amélioration de la qualité et du rendement du service de l'eau. On peut craindre que ces exigences soient difficiles à tenir au sein d'une communauté de communes aux ressources trop faibles et dont les communes n'ont pas toutes fait les investissements nécessaires au maintien d'un réseau en bon état fournissant une eau en quantité suffisante et de bonne qualité.

## Régie directe – ou non

La gestion de l'eau potable à Faux-la-Montagne, comme pour ses voisines La Villedieu ou Gentioux, s'est toujours faite en régie directe. C'est-à-dire que ce sont des employés de la commune qui réalisent les travaux de suivi quotidien du réseau, de réparation et de maintenance, de création ou fermeture de branchements d'abonnés. Toutes les installations, captages, réservoirs, stations de traitement sont

propriétés de la commune. Le transfert de la compétence entraînera de fait « la mise à disposition gratuite de plein droit des biens, équipements et services publics utilisés » à la communauté de communes, de même pour le personnel pour son temps de travail consacré à l'eau potable et l'assainissement. Les communes de la Creuse Grand Sud qui ne sont pas en régie sont regroupées au sein d'un des trois syndicats intercommunaux d'adduction en eau potable (SIAEP) existants : La Rozeille, Saint Sulpice les Champs-Vallière et Haute Vallée de la Creuse. Certaines communes et deux syndicats ont délégué la gestion totale ou en partie à l'un des grands groupes : Saur, Véolia, Lyonnaise des Eaux. Avec la perte de la compétence, c'est donc la perte de la maîtrise au niveau local de la gestion de l'eau. Les décisions concernant les investissements et la politique tarifaire au sein d'un groupement de communes ne seront pas obligatoirement celles que l'on aurait souhaitées pour la commune.

## Peut-on reprendre la main ?

Quelques solutions existent pour « échapper » à cette date du premier janvier 2026. Elles impliquent obligatoirement un changement du statut de la gestion de l'eau puisque le but c'est 66d'obliger les communes à ne plus gérer l'eau mais à se regrouper au sein de l'intercommunalité. Pour celles qui sont déjà regroupées dans un des syndicats il n'y aura finalement pas de changement la loi ayant évolué sur ce sujet. Des solutions plus complexes à mettre en place ont vu le jour sous forme de société d'économie mixte (SEM et SEMOP) dont les habitants peuvent être, en partie ou en totalité, les actionnaires (Dôle, Mouans-Sartoux par exemple). Les six communes qui ne sont pas dans un syndicat : Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles, La Villedieu, Gioux, Saint-Quentin-la-Chabanne, Aubusson et Féniers (qui est hors CGS), ont rencontré le syndicat de la Haute Vallée de la Creuse. Ce syndicat regroupe trois communes : Clairavaux, Croze et Felletin. L'intégration dans ce syndicat serait une solution qui permettrait de garder une gestion proche de la régie mais qui nécessite une convergence de vue et une confiance entre les partenaires. Les conditions posées par l'État pour agrandir le syndicat font que toutes les communes doivent être d'accord et il y a obligation de continuité territoriale. Une étude des différences sur les moyens techniques et matériels, les investissements prévus, les évolutions tarifaires de chacun est en cours. Il est prévu de faire des présentations des possibilités et conséquences de ce choix éventuel avec comptes rendus à destination des habitants. N'oublions pas qu'existe aussi la possibilité déjà évoquée de demande de délégation auprès de la communauté de communes une fois le transfert fait, mais celle-ci peut-être refusée et la convention qui en fixe les conditions et la durée peut se révéler problématique. Toutes ces questions posées par ce choix de l'État de retirer aux communes la compétence eau, sans beaucoup de justifications, n'agissent pas que notre territoire. La loi pourrait encore évoluer mais il vaut mieux anticiper, s'informer, échanger avec d'autres communes afin de garantir le service public de l'eau potable au plus près de l'utilisateur face à des changements climatiques qui deviennent évidents.

Francis Hoetzelle, conseiller municipal à Faux-la-Montagne



A l'occasion de la fête de l'eau organisée par le Syndicat de la Montagne limousine en juin 2021, des habitants découvrent le fonctionnement de la fourniture en eau de la commune de Faux-la-Montagne : explication du réseau, visite d'un chantier de renouvellement des canalisations (ci-dessus), visite du réservoir d'eau du bourg.

## Compétences eau et assainissement

- La compétence eau se définit par un service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

- La compétence assainissement comprend : L'assainissement collectif, contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites.

L'assainissement non collectif, contrôle du fonctionnement et de l'entretien des installations existantes à travers les services publics d'assainissement non collectif (SPANC). Pour les installations neuves ou à réhabiliter, le SPANC procède à un examen préalable de la conception de l'installation puis à la vérification de l'exécution.

## Et à l'échelle du Département de la Creuse ?

Le département de la Creuse travaille depuis plusieurs années sur la mise en place d'un Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP). Cela s'inscrit dans un autre acronyme : le SDAGE, Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Les problèmes d'alimentation en eau potable de qualité en quantité suffisantes concernant Guéret et plusieurs zones de l'est et du nord du département ont rendu urgentes les mesures préconisées par le SDAEP. Mais assurer la sécurisation de la quantité d'eau disponible, maintenir sa qualité et sa distribution vers les différents types d'usages (particuliers, agriculteurs, industriels) demande des investissements importants et une structure pour organiser cela dans le temps. Récemment, le département a sollicité l'ensemble des Unités de Gestion de l'Eau (UGE), syndicats et communes, pour une délibération de principe portant sur la sécurisation de la ressource par la création d'un syndicat mixte départemental concernant l'eau potable et la création d'une structure mutualisée en matière d'interconnexions et de prises nouvelles, le Syndicat des Énergies de la Creuse (SDEC) étant proposé pour assurer la maîtrise d'ouvrage de cette nouvelle compétence. Cette démarche qui est en cours d'élaboration par le département conjointement avec la préfecture doit être présentée fin septembre. Elle pose de nombreuses questions, la mutualisation d'investissements importants ne pouvant se faire sans une réflexion sur l'évolution des usages de l'eau avec la perspective du changement climatique.

# Parler souffrance psy sans avoir à rester assis.e.s !

Peut-être le saviez vous déjà - les nouvelles vont vite ici - et, si vous l'ignoriez, voici l'information à retenir : les 14, 15 et 16 octobre, le groupe « psy psy » (1) en lien avec d'autres personnes, collectifs, équipes, services, soignant.e.s, soigné.e.s vous invite à passer du temps ensemble à Faux-la-Montagne pour trois journées autour des souffrances psychiques. En attendant, retour en arrière.

Plus de dix ans ont passé depuis la première édition des « 3 jours autour des souffrances psy » organisés en octobre 2011. Souvenez-vous de cette époque insouciante où le covid n'existait pas, où l'amour était dans le pré et Sarkozy président. Tout allait bien dans le meilleur des mondes et une poignée d'illuminé.e.s décidaient de s'emparer collectivement et publiquement de questions gauches aussi vagues qu'un terrain à squatter : « Parce que la psychiatrie ne répond que très peu à nos attentes et que la norme sociale imposée nous semble parfois délirante, nous pensons qu'il serait bon de mettre en partage nos désirs, connaissances et expériences. Et pourquoi pas ouvrir le débat sur ce que nous pouvons créer ici et ensemble ? » Tout un programme.

## « Lorsque qu'une personne tombe, tu la relèves »

C'est qu'à l'époque ce groupe d'entraide était encore jeune et, bercé d'illusions révolutionnaires, il se voyait déjà à la pointe du soin en se basant sur l'adage suivant : « Lorsque qu'une personne tombe, tu la relèves ». Bien que cette phrase eût pu être extraite du manuel 1998 de formation des CRS, il y a fort à parier que tout un chacun devrait s'en inspirer et que derrière l'apparente niaiserie de cette phrase se cache une dynamite... euh, une dynamique salvatrice ; je m'explique.

Les onze années qui viennent de filer en un éclair au goût sca-breux n'ont fait que creuser toujours plus l'intense vide entourant les questions de santé mentale, rendant souterraine

la souffrance, et souterrain le manque de moyens pour y répondre, le tout couvert d'un glaçant tapis doré. Rien, en fait, ne s'est amélioré depuis si ce n'est l'épatante aridification des déserts médicaux et, ça aussi vous le savez, le Plateau n'est toujours pas le meilleur endroit pour se péter une jambe ou souffrir d'une dépression saisonnière. Alors, dans certains milieux, le ton change et, face à ces problématiques psychiques, un petit monde s'organise ici et là pour permettre que soient entendus, visibilisés et accueillis ces maux aux rares traces physiques dont l'État n'a cure. Depuis sa création, le groupe « psy psy » a accompagné et conseillé plus d'une centaine de personnes sur le Plateau, pour des raisons aussi diverses que redondantes : qui déprime, qui décompense, qui s'isole, qui craque, qui s'auto-détruit à trop faire, qui souffre.

## S'auto-organiser pour faire soin ne signifie pas que l'on y arrive toujours

### « Si tout est possible, c'est que tout n'est pas souhaitable »

La plupart du temps ça commence par un appel tombant direct sur une messagerie. Dommage. Dans les plus ou moins vingt-quatre heures selon le sérieux de la personne ayant le téléphone, ça rappelle et, enfin, on se parle. Souvent ça soulage assez vite. On discute de ce qui ne va pas, d'où ça se passe (19-23-87), de ce dont la personne croit avoir besoin, de qui l'entoure. Puis cela se dématérialise et les personnes réelles du groupe discutent virtuellement de ce qu'elles vont mettre en place dans le vrai monde pour permettre à quelqu'un.e de retrouver un équilibre, que dis-je, pour soulager la souffrance, pour faire soin. Un accompagnement régulier ?

Des balades ? Le contact d'un.e psy ? De l'aide pour garder les enfants ? Un refuge pour fuir des violences conjugales ? Une présence h24 anti-suicide ? Un contact avec le planning familial à envisager ? Tout est possible pour faire face et répondre à une demande d'aide. Enfin presque.

Parce que « si tout est possible, c'est que tout n'est pas souhaitable », il a semblé important au groupe de venir questionner à nouveau ses pratiques, ses croyances et cette radicalité politique assumée : s'auto-organiser pour faire soin ne signifie pas que l'on y arrive, aussi qu'est-ce que faire soin ?

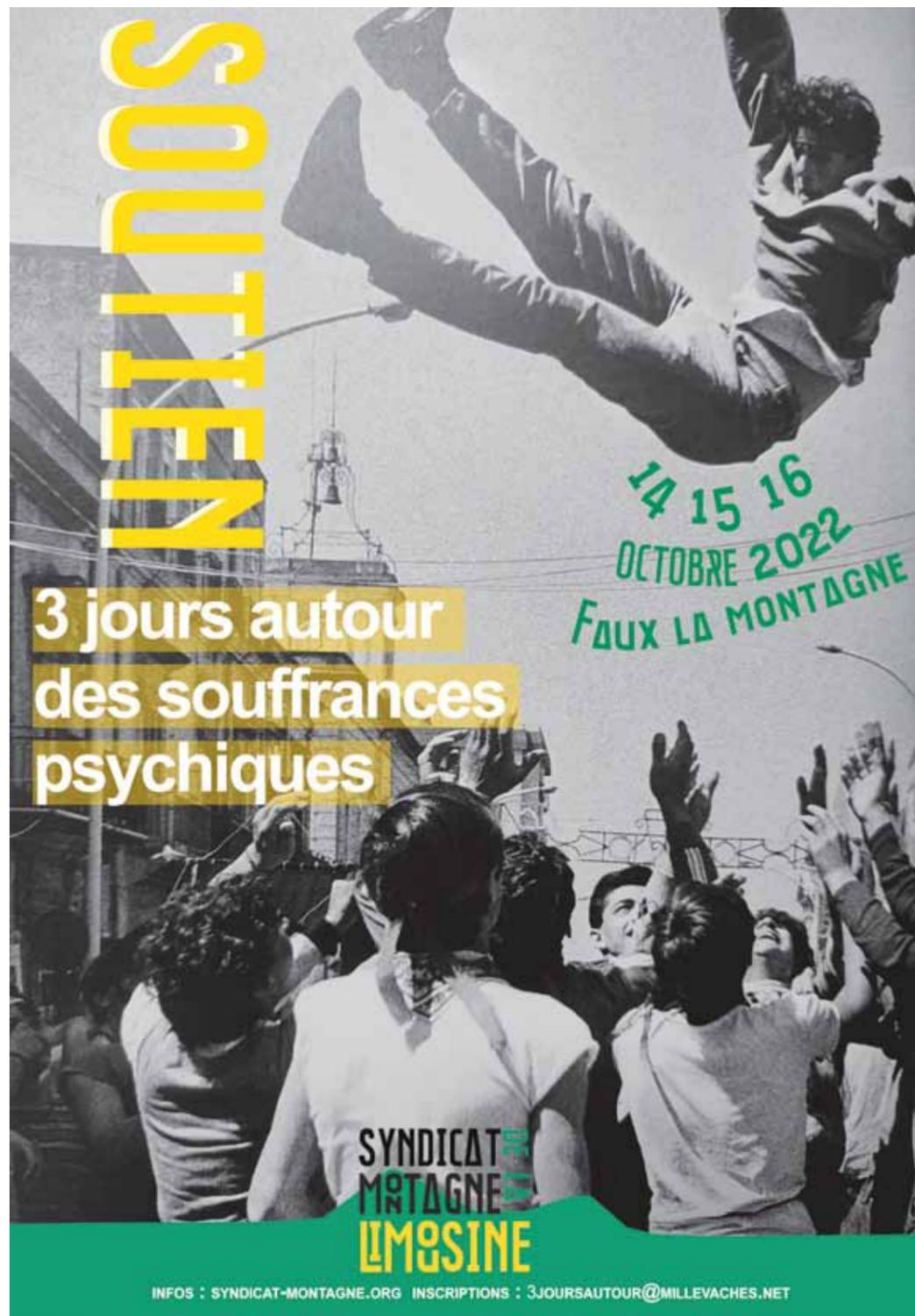
Doit-on remplacer ce qui fait défaut ou créer du nouveau quitte à se planter ? Et, ô cruciale précision, qu'est-ce que faire soin lorsqu'on n'est pas des « vrai.e.s professionnel.le.s » et qu'on est

confronté.e.s à de réels problèmes psychiques chez des personnes avec qui l'on vit parfois ?

Car il y a toujours autant de personnes qui, sous couvert d'aider les autres, se font du mal ; il y a toujours autant de personnes qui veulent cesser de souffrir car la « société » leur intime, leur coûte, leur exige ; il y a toujours autant de personnes qui, dès le matin, ne savent pas pourquoi tout semble gris, fade et terne...

### Trois jours

Allons, une info gaie en guise de Xanax : pourtant, un peu partout et de plus en plus, il y en a qui s'organisent. Se tisse, depuis et alors, un réseau de volonté de soin adapté aux besoins des personnes et des lieux, non à ceux des papiers ni des chiffres. C'est à ces initiatives que s'adressera le premier jour de ces rencontres d'octobre, car



il y a un nombre croissant de groupes qui tentent de rendre tangibles des formes de soutien par et pour les communautés d'habitants sur leurs territoires de vie. Il nous a semblé primordial de s'offrir un temps pour qu'on s'aide entre groupes constitués ou en devenir, afin de se nourrir mutuellement de nos envies, de nos réflexions comme de nos réussites et de nos erreurs.

Ensuite, on partira pour deux jours vers ces contrées étranges où règnent des questions telles que : dans un contexte de grande diversité des approches, méthodes, statuts, postures et lieux de soin, qu'est-ce qui fait soin ? Pourquoi ? Comment ?

Depuis quels endroits et avec quels gestes ? La déliquescence de la psychiatrie publique se poursuivant, pourquoi et comment s'organiser ? Dedans ? Dehors ? Au milieu ? Ailleurs ? Avec quelles situations extrêmes composer (violences, crises, trauma). Comment sortir de l'impuissance ? Prendre soin : souci de l'autre ? Souci de soi ? Pour le meilleur et pour le pire. Violences idéologiques, institutionnelles, communautaires : Quand le collectif fait mal... Quelle réelle place pour le soin entre idéologie du capitalisme, nouvelle doctrine révolutionnaire et fantasmes néopaiens ?

### Invitation

Nous souhaitons conclure cet article par une invitation. Afin que ces rencontres puissent porter des fruits il nous faut les branches que vous êtes, vous qui habitez ici, vous qui avez peut-être fait appel à nous, vous qui avez accompagné, vous qui vous interrogez sur ce qu'ensemble on peut faire

pour faire soin. Ces rencontres s'adressent à toutes celles et ceux qui se sentent concerné.e.s par les souffrances psychiques quel que soit ce qui les relie au sujet. Et elles s'adressent plus particulièrement à celles et ceux qui ont besoin et envie de regarder et d'entendre depuis d'autres points de vue, de faire bouger les lignes et se (re)mettre en mouvement hors de leur zone de confort, pour partager leurs doutes, interroger des certitudes ou remettre en jeu des pratiques. C'est pourquoi nous nous attacherons à proposer des formes suffisamment diverses pour que des sensibilités de natures variées puissent s'y retrouver selon les moments et les envies. Temps de plénières, d'ateliers en petits et grands groupes, de conférences, d'échanges de pratiques, de partages d'expériences, des groupes de paroles et des formes qui engagent le corps, l'esprit voire les deux à la fois. Promis, on peut parler souffrance psy sans avoir à rester assis.e.s !

Johan Szerman

Pour nous informer de votre venue, écrivez-nous à l'adresse suivante :

[3joursautour@millevaches.net](mailto:3joursautour@millevaches.net)

Prochaines infos sur

<https://syndicat-montagne.org/soutien-psy/>

(1) Sur le groupe psy psy, lire IPNS n° 71 « Se (ré)approprié les questions de santé » (<https://s.42l.fr/Santé>)



# La Baraque, un lieu à vivre

Un appel à dons a été lancé pour l'achat de La Baraque, à La Villedieu, avec comme programme « De la vie, pas des sapins ! ». Nous avons été voir sur place.

La route principale traverse le petit bourg de La Villedieu en direction de Faux-la-Montagne. Un virage, « le Pont », puis sur la gauche, une piste caillouteuse monte en pente raide vers un hameau « La Baraque » niché entre prés et forêts. Deux ou trois maisons en pierre, une grange et dans les environs des tentes de camping et une caravane, sous une belle journée d'été, du calme et une vue imprenable sur le vallon. La première maison a l'air plutôt mal en point, ou plutôt sa toiture, qui manque de s'effondrer. Nous sommes accueillis par des personnes habitant sur le lieu, de ceux qui ont mis leur imagination au service d'un village abandonné, juste avant que les bâtiments ne disparaissent, pour y construire des maisons, mais aussi des projets et des rêves.

## IPNS : Pouvez-vous nous parler de ce qui se passe à la Baraque ?

Le point de départ c'est 2018. Nous avions déjà un lieu à Gentioux et une association, la Bête Rave où nous faisons de la culture de légumes et aidions à la mise en place de jardins partagés. Mais nous étions à l'étroit, avec trop peu de terrains. Nous avons également repris une association culturelle « La loutre par les cornes » et nous organisons des concerts, des spectacles, des rencontres, des cantines solidaires.

En 2016-2017, sur la commune de la Villedieu, nous sommes informés d'une coupe rase de résineux, une de plus, une de trop. Cette coupe a eu lieu au village de « La Baraque ». Un village inhabité depuis plusieurs années. Le propriétaire des terres et des bâtiments était CNP Assurances, une compagnie d'assurance. Le terrain devait ensuite être tristement replanté en douglas et le hameau risquait de disparaître. Après une plantation de résineux, la terre est appauvrie, très acide. Y implanter des cultures paysannes est très difficile mais nous voulions montrer que c'était possible, que l'appauvrissement n'est pas irréversible. Nous avons donc fait une offre d'achat sur cinq hectares avec un projet de culture de légumes et verger. CNP l'a refusée. Les négociations se sont enlisées. Le 13 janvier 2018 une marche de soutien a réuni 60 personnes sur le site. La presse locale a bien relayé l'événement. Rendre vie à ces maisons et à la terre, permettre à des jeunes de s'installer dans le village et l'animer, était un projet positif, soutenu par la mairie de La Villedieu. Une réponse positive de la CNP est arrivée 10 jours plus tard ! La vente du terrain par la CNP à la mairie n'est intervenue que tardivement mais nous avons pu nous installer dans les bâtiments depuis trois ans, et nous sommes en train de chercher des fonds pour devenir propriétaires sous forme associative des terrains et des maisons.

## IPNS : Que se passe-t-il depuis votre installation ?

Nous avons refait la toiture d'une grange qui nous permet d'organiser des rencontres, des concerts, de fixer des habitants dans un lieu qui était désert. Aujourd'hui nous sommes cinq habitants permanents. Un lien fluide et intergénérationnel se crée entre les habitants du Bourg et nous. Nous avons construit une serre à tomates et menons une réflexion et des expérimentations sur que faire après une coupe rase. Depuis trois ans, nous subissons des sécheresses, cela rend nos essais pas encore très concluants mais on reste motivé. Une serre bioclimatique est en cours de construction. Via l'association La Bête rave, nous avons planté près de 150 à 200 arbres fruitiers. Nous comptons en planter d'autres, faire une forêt comestible et des tests en agriculture syntropique. Nous proposons nos tomates, courgettes et pommes

de terre sur un petit marché improvisé sur la place du village. Tous nos produits sont à prix libre. La Loutre par les cornes compte aujourd'hui plus de 800 adhérents dans toute la France. Des centaines de personnes différentes sont passées sur le site. Nous organisons des concerts, des projections de documentaires, des spectacles. Nous proposons régulièrement une cantine végétarienne solidaire. Nos activités se veulent non-marchandes, basés sur le prix libre ou la gratuité. Nous accueillons également des artistes en résidence.

Actuellement nous refaisons toute la charpente et la toiture de notre future grange d'activités. Nous organisons des chantiers participatifs. Nous transformons nous-mêmes les grumes de douglas en solives et planches, en partageant nos savoirs, nos pratiques et en apprenant ensemble.



## IPNS : Bonjour Lello ! Tu fais partie des habitantes permanentes de La Baraque. Comment es-tu arrivée ici ?

Lello : Je suis de Limoges. Je suis arrivée ici par l'intermédiaire de copains. Par l'association « La Loutre par les cornes » je venais déjà à Gentioux mais le site a fermé. L'été suivant la fermeture, je suis venue en vacances chez des amis qui vivaient en colocation à Bellevue (Faux la Montagne). J'ai appris le déménagement de la Loutre et suis venue pour les concerts. En septembre 2021, je me suis installée d'abord dans un mobil home prêté, puis dans ma caravane. Je ne suis plus repartie !

C'est le projet culturel qui m'a d'abord attirée, puis les liens qui se créent entre les habitants. Les élus nous ont soutenus (l'un d'entre nous fait maintenant partie du conseil municipal). Les anciens sont contents de voir des jeunes arriver à La Villedieu. Après avoir vécu un an à La Baraque une copine habite maintenant dans le bourg, un logement loué par la

mairie, à côté de Virginie qui donne des cours de yoga. En plus des soirées culturelles, je participe au maraîchage, à la construction de la serre et surtout aux chantiers participatifs organisés pour la remise en état du lieu, la restauration de la petite maison et maintenant les travaux de charpente. La vie que nous organisons ici est une manière de mettre en pratique l'écologie, la décroissance.

## IPNS : Lucas et Claire, quel est votre lien avec La Baraque ?

Nous habitons dans la région et nous sommes venues pour un chantier participatif de deux jours. Chantier pour construire des murets en pierre afin de faire des espaliers pour y planter de la vigne. Ce chantier est en « non-mixité ». Il s'agit pour nous d'être dans un espace où nous sommes plus à l'aise pour apprendre, pour la transmission des savoirs. Entre femmes, nous sommes plus à l'aise pour utiliser des outils, pour apprendre à faire, sans qu'un homme vienne le faire à notre place. Nous apprenons à sortir des stéréotypes de genre, à faire par nous-mêmes.

## IPNS : Set et Chloé, vous venez d'où ?

Nous sommes venues de Belgique, en résidence artistique arts plastiques. Nous recherchons des lieux de cohabitation, de rencontres entre personnes différentes qui construisent, restaurent. Nous avons trouvé un espace de travail qui correspond tout à fait à ce que nous cherchions. Nous sommes sur un tournage low cost. Nous construisons des récits fictifs de science-fiction en utilisant la géobiologie du lieu. Ainsi, par exemple, nous avons construit des murs en torchis avec du noisetier nous avons pu filmer des rayons lumineux dans la serre, nous imprégner du lieu des rochers de Clamouzat. Ce qui nous a frappés, c'est la quantité de réseaux partout, la connexion entre les gens, entre des jeunes vivant en Belgique, partout en France, et ailleurs.

Propos recueillis par Jeannine Otte

## Appel à dons et coups de main

L'appel à dons pour l'achat du lieu est en cours jusqu'à fin octobre sur Helloasso (<https://s.421.fr/Baraque>). Vous pouvez soutenir financièrement le projet et vous rendre sur le site, suivre les activités de La loutre par les cornes, donner un coup de main ponctuel, vous joindre à des chantiers participatifs, ou simplement rendre une petite visite.



# Fossile futur, c'est aujourd'hui !

Fossile Futur est un collectif composé de 11 personnes, jeunes artistes, graphistes et designers, installées à Meymac depuis un an. Dans la grande maison qu'ils habitent, une multiplicité d'activités permet la rencontre et l'échange. Allez donc pousser la porte du 15 avenue Limousine. Ses hôtes vous y invitent et se présentent ci-dessous.

**N**ous nous sommes rencontrés pendant nos études aux Beaux-arts de Toulouse (isdaT) et lors de projets collectifs. Nous sommes unies par des expériences de vie collective et un désir de créer un lieu de travail, de rencontre et de partage : nous voulons ouvrir un espace où partager des idées, des opinions et des moyens de production artistique et artisanale.

## Vivre-ensemble

Le collectif est né du sentiment que notre avenir devrait se jouer en commun, que nous devions apprendre à vivre autrement. Nous pensons que ce réapprentissage de l'autonomie et de l'indépendance ne peut se faire que dans des espaces autres, et par la force additionnée de toutes nos individualités. L'association s'équipe petit à petit de machines pour le travail du bois et du métal, de petit outillage, de matériel informatique, d'ustensiles de cuisine et autres équipements mis en commun afin de faciliter nos efforts quotidiens et notre travail personnel, ainsi que de permettre à nos amis, voisins, et aux personnes de passage d'en profiter. Dès sa création, notre association a eu pour objectif de rénover collectivement une maison et de l'aménager pour en faire un espace de vie, de travail, de partage et d'accueil. Dans une démarche de convivialité, d'inclusivité et d'entretien du lien social, nous voulons développer ce qui peut participer au vivre-ensemble de la ville : fonder un lieu d'échanges et de rencontres, une cantine hebdomadaire ouverte à tous, des ateliers de création artistique et artisanale, des résidences, et une programmation de spectacles, expositions, conférences, et fêtes.

## Une grande maison...

En janvier 2021 nous avons signé un contrat de prêt à usage avec les propriétaires d'une grande maison inhabitée depuis plus de 15 ans à l'entrée de la ville de Meymac, en Corrèze. Grâce à leur générosité, nous avons pu nous installer gratuitement dans cette maison et y vivre sans crainte d'expulsion. Le bâtiment principal avoisine les 400 m<sup>2</sup> sur trois niveaux, il est accompagné d'une grange de 100 m<sup>2</sup> sur deux étages et entouré d'une petite bande de terrain qui en fait tout le tour. Nous sommes quelques un·es à y habiter à l'année depuis septembre 2021 ou à venir régulièrement. Au début, nous nous sommes concentrés sur la rénovation des espaces de vie afin que la maison soit rapidement habitable : une grande cuisine, un salon avec poêle à bois, une salle de bain, quelques chambres et un dortoir. Pour faire tout cela, et pour remplir cette grande maison complètement vide, nous avons aussi eu besoin d'un grand espace d'atelier de construction que nous avons installé dans la grange. Sans chauffage hors du salon et sans eau chaude, l'hiver a été un peu rude et on s'est dit qu'il nous fallait vite des espaces où organiser des événements, faire venir du monde pour faire découvrir la maison, le collectif, et nous réchauffer un petit peu. Aussi la grande salle du rez-de-chaussée est devenue la pièce publique, où l'on a organisé des cantines prix libre tous les dimanches midi pendant l'hiver, et où on continue d'organiser tous nos événements, une à deux fois par mois. Ces derniers ont presque toujours lieu les week-ends, et vous pouvez retrouver notre programmation sur Instagram ou en vous inscrivant à notre newsletter (pour cela, envoyez-nous une demande par mail).

## ... qui ne désemplit pas

Petit à petit la maison a retrouvé son allure : les murs sont nettoyés, enduits, repeints ; les parquets massifs ressortent de sous leur couverture de lins défraîchis ; la maison s'aère, elle respire, la moisissure s'en va. À mesure que le confort s'améliore, de nouveaux ateliers voient le jour, de nouvelles chambres aussi, et même récemment une bibliothèque/info-kiosque (elle aussi publique). Au moment où nous écrivons



cet article, c'est l'été, et la maison ne désemplit pas. D'un week-end d'événement à une semaine de chantier, on a à peine le temps de se dire au revoir et de refaire les 20 couchages des dortoirs que de nouvelles personnes arrivent. Ça nous change de cet hiver où on était rarement plus de 5 et c'est super ! Merci encore à tous, à ceux qui sont passés ou qui passeront pour visiter, nous rencontrer, nous aider sur un chantier, faire la fête, ou juste prendre des vacances. Le rythme d'avancée des chantiers est effréné et on efface chaque jour du tableau des tâches à accomplir. En même temps, il reste de quoi faire avant l'hiver et le retour du froid : pas mal de travaux d'isolation ; de récolte, stockage et découpe de bois de chauffage ; des chambres à aménager pour de nouveaux résidents permanents ; un atelier de menuiserie à reconstruire sur notre chape de chaux toute fraîche, etc... Il faudra aussi refaire la couverture du toit, mais pour l'instant c'est hors de nos moyens. On a d'ailleurs lancé un financement participatif (les dons sont défiscalisables), si vous voulez nous soutenir le lien est dans l'encart "Appel au don", et chaque participation compte beaucoup pour nous !

Si tout cela vous rend curieux·se, n'oubliez pas que la maison est ouverte à tous, à ceux qui veulent la visiter, pendant les événements mais aussi en dehors ! Il y a même des places en dortoir, il faut juste nous prévenir à l'avance pour y dormir. Et aussi : si vous avez des idées, des propositions, des envies, que vous voulez utiliser la pièce publique pour organiser un atelier ou autre, n'hésitez pas à nous en

faire part. On espère vous rencontrer vite au 15 avenue Limousine, ou ailleurs !

Le Collectif Fossile Futur

Contact : [fossilefutur@protonmail.com](mailto:fossilefutur@protonmail.com)

## APPEL AUX DONNS

SI VOUS VOULEZ NOUS AIDER  
N'HÉSITEZ PAS À VENIR NOUS  
RENCONTRER AU

15 AVENUE LIMOUSINE  
À MEYMAC

OU EN FAISANT UN DON SUR  
LA CAGNOTTE EN LIGNE EN  
TAPANT "HELLO ASSO  
FOSSILE FUTUR" SUR  
INTERNET



Dolomède

# Nos voisines, les araignées



Ariella alpica



Ariella sp



Lycose



Misumena vatia



Xysticus à l'affût

Les araignées sont des invertébrés à huit pattes qui sont présents partout sur toutes les terres du monde. À l'heure actuelle, plus de 50 000 espèces ont déjà été décrites sur notre planète et il en reste peut-être encore autant à découvrir. Ces animaux ont la particularité d'avoir des crochets (chélicères) et de pouvoir fabriquer de la soie pour confectionner des pièges, des cocons ou encore des abris. Malgré leur mauvaise réputation auprès des humains, la quasi-totalité des espèces française est inoffensive et contribue même à prédateur certains insectes indésirables. Aujourd'hui on recense plusieurs centaines d'espèces en Nouvelle-Aquitaine, dont près de 600 sont présentes en Limousin. Certaines sont communes et se rencontrent partout alors que d'autres sont inféodées à certains milieux particuliers...

## On l'appelle araignée

Non ce ne sont pas des insectes, même s'ils font partie du même Phylum (embranchement) : celui des arthropodes. Comme chez les insectes, elles ont les pattes articulées et un squelette externe (exosquelette) ; leurs os, donc, sont les segments de leur carapace ou cuticule. Néanmoins, elles n'ont pas d'ailes mais quatre paires de pattes ainsi que des crochets ou chélicères qui leurs servent notamment à injecter du venin (à l'exception de rares familles qui ne disposent pas de glandes pour en fabriquer). Elles possèdent des filières qui leurs permettent de fabriquer de la soie (certaines familles chez les insectes ont aussi cette capacité : chenilles de papillons, de diptères...). Cette matière leur sert à fabriquer cocons, pièges, loges ainsi que du fil de sécurité ou d'envol (oui, les araignées lorsqu'elles sont jeunes vont utiliser la soie pour faire du parapente et ainsi pouvoir se disperser).

## Dans notre vieux pays

Il existe une cinquantaine de familles en France métropolitaine avec plus de 1750 espèces décrites. C'est grâce aux travaux d'Eugène Simon (1848-1924) et à ses très nombreuses publications que les bases de l'arachnologie française et mondiale ont été sérieusement consolidées au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Le XXI<sup>e</sup> siècle a vu la création de l'As-FrA, Association Française d'Arachnologie, dont le premier colloque se déroula à Limoges en 2006. Ce sont actuellement une centaine de membres amateurs ou professionnels qui œuvrent pour une meilleure connaissance et prise en compte des araignées en France : inventaires, projets d'atlas, de liste rouge nationale... Dans notre vieille petite région, le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels, à l'époque du Limousin) avait créé un groupe dédié à l'initiative de Marcel Raymond Cruveillier, dénommé le GOAL, Groupe d'Observation des Araignées en Limousin... en 1998 année de la coupe du monde de foot !

## Dans notre grande région

La Nouvelle-Aquitaine étant une jeune et grande région, il n'existait pour le moment aucun travail de synthèse des connaissances à cette échelle : une douzaine de départements avec des arachnologues dispersés... Le CEN Nouvelle-Aquitaine a donc proposé à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL de Nouvelle-Aquitaine) de remédier à cela et de proposer une étude arachnologique à partir de 2020. Cette dernière consistait à rassembler et analyser les données déjà existantes et à réaliser des inventaires dans les départements pauvres en données. Ce sont ainsi plusieurs milliers de données récentes et anciennes qui ont été numérisées et valorisées dans le portail FAUNA (L'Observatoire FAUNA est un pôle de gestion de données et d'expertises collaboratives sur la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine. Il facilite la structuration, le traitement et la diffusion de données sur les espèces dans le cadre de programmes d'études et de recherche sur la biodiversité régionale. Inscrit dans un processus continu d'amélioration des connaissances, il apporte son appui aux politiques publiques régionales en faveur du patrimoine naturel en collaborant avec un vaste réseau de contributeurs et partenaires). Grâce à ce travail, chacun peut dorénavant consulter la répartition régionale de chacune des araignées observées dans la région (1).

En 2022, le nombre d'espèces d'araignées déterminées en Nouvelle-Aquitaine est de 965. Plusieurs taxons ont cependant été retirés pour des raisons d'erreur de détermination ou de flou taxonomique. Chaque mois, de nouvelles espèces

sont répertoriées ou leur trouvaille est relayée. Les trois départements du Limousin figurent en bonne place grâce notamment aux nombreux travaux d'importance réalisés dernièrement par des personnes du pays : le catalogue de M. Cruveillier en 2014 (2) ainsi que les différents travaux de Fred Lagarde sur le secteur de la Montagne limousine (voir IPNS n°30). Ce quasi millier d'espèces d'araignées est constitué de différentes catégories : il y a les espèces très communes que l'on trouve partout, les rares, les montagnardes, les méditerranéennes, celles qui ne vivent qu'à proximité de l'eau... Et celles qui sont arrivées plus ou moins récemment, s'étant bien acclimatées ou pas ! La répartition et la biologie de chacune sont encore incomplètes mais leur étude permet de progresser et notamment de mieux cerner les particularités écologiques.

## Dolomèdes, épeires et araignées-loup

Les dolomèdes sont par exemple des araignées inféodées aux zones humides, de la famille des pisauridés. On les rencontre dans les prairies humides, tourbières et au bord des étangs de notre région. Les jeunes individus peuvent être observés sur le feuillage des plantes et arbustes pas forcément au bord de l'eau.

Deux espèces sont présentes en Limousin. La plus commune s'appelle la Dolomède des marais (Dolomedes fimbriatus), elle est présente en abondance notamment sur les milieux humides de la Montagne limousine, tandis que l'autre espèce la Dolomède brune (Dolomedes plantarius) est bien plus rare et ne fréquente que quelques grands étangs et marais du Limousin (3 en Creuse actuellement).

Les épeires concombres sont des petites araignées de la famille des aranidés tissant des toiles géométriques (en forme de roue de vélo) dans les feuilles. On les reconnaît notamment à l'abdomen de couleur vert fluo qu'arborescent les femelles et il existe au moins 4 espèces présentes en Limousin.

Une espèce parmi elles ne semble vivre que sur les collines et montagnes : Araniella alpica que l'on n'a observée que sur le plateau de Millevaches, les monts de Guéret et dans les Pyrénées. Les Lycosidés sont la famille des araignées-loup dont le genre Pardosa comporte une vingtaine d'espèces en Limousin. Certaines parcourent les bois telles la Pardose forestière (Pardosa saltans), d'autres ne fréquentent que certaines tourbières du Plateau : la Pardose des sphaignes (Pardosa sphagnicola) par exemple.

On pourrait parler des araignées crabes, les thomisidés, que l'on croise sur les fleurs, postées à l'affût des butineurs. Une quarantaine d'espèces est actuellement recensée dans la région, comme la Misumène variable (Misumena vatia) qui peut changer de couleur en fonction de la fleur sur laquelle elle se poste et les nombreux xystiques (Xysticus sp.) que l'on peut observer sur les plantes mais aussi au sol. Bref, les particularités des araignées vivant dans notre région sont nombreuses et leur étude révèle des côtés passionnants quand on s'intéresse à leur mode de chasse, de reproduction de dispersion...

Karim Guerbaa

Crédits photos : Lionel Bastiere

Pour en savoir plus : cen-na.org

(1) <https://observatoire-faune.fr/programmes/portails-taxonomiques/araignees>

(2) <https://www.unilim.fr/asl/341&file=1>

# Quante las rabas siran gialadas, los montanhiers crebaran d'afam !

**Lorsque les raves seront gelées, les montagniers crèveront de faim ! (Dicton limousin).**

Par les temps incertains que nous vivons, il est bon de se rappeler qu'il y a une soixantaine d'années les bio-coop n'existaient pas, les achats groupés de mangues ou d'avocats non plus, et qu'il fallait pour se nourrir, ne compter que sur le petit groupe familial et la communauté villageoise. Si un produit n'était pas à portée de main, il fallait s'en passer. C'est au pied du mur que l'on voit si il est haut et il risque d'être très haut si nous ne nous réveillons pas rapidement... Une poule ça ne pond pas tous les jours mais ça mange quand même et lorsqu'il pleut c'est toujours mouillé... Retour sur le passé alimentaire des montanhiers avec l'Institut d'études occitanes.

**E**n ce cœur d'été où la chemise colle vite à la peau, sous la chaleur accablante, me vient à l'esprit cette vieille angoisse : Et si nous venions à manquer... Élevé par une grand-mère traumatisée par la guerre et ses restrictions, la moindre annonce de pénurie voyait ses armoires pleines d'huile, sucre et farine (tiens ça me rappelle il n'y a pas si longtemps). D'elle, j'ai hérité cette même angoisse, la peur de manquer. Je fais partie d'une génération qui n'a jamais manqué, j'ai toujours mangé à ma faim, mais celles et ceux qui ont fait mon éducation familiale avaient, eux, connu des périodes maigres, pas de disette mais de maigre. Depuis, j'ai cultivé le plaisir de jardiner, cuisiner, manger, transformer et celui de transmettre.



Le pelhaire, pâte à pain avec une pomme coupée en morceaux cuite entre deux feuilles de choux.

## Frugalité et quasi-autarcie

Il y a quelques années j'ai eu loisir à travailler le sujet pour le PNR de Millevaches en Limousin, dans le cadre du programme REGAL (plan alimentaire régional), où j'avais produit un document sur l'alimentation traditionnelle du territoire. En 2021, pour le même commanditaire, financés par la région Nouvelle Aquitaine, nous réalisons une vingtaine d'enquêtes ethno-linguistiques occitanes sur l'alimentation<sup>1</sup>. Plus rares que le blé noir, les derniers locuteurs occitans du territoire que nous avons rencontrés, nous ont beaucoup appris. Notre enquête portait sur les aliments produits à la maison (végétaux, animaux, cultivés et sauvages), sur la façon de les consommer (transformation, conservation, recettes) et sur les différents repas d'une journée et de l'année (repas d'une journée, repas aux champs, repas de batteuse, etc.). Frugalité et quasi-autarcie pour la plupart de ces gens nés entre 1920 et 1960. La maison produisait presque tous les aliments, les autres, plus chers, n'étaient que rarement achetés. Si nous prenons l'exemple de la viande de bovin, elle n'arrivait que rarement à la table des paysans d'ici, à de rares exceptions pour le bulhit (le traditionnel pot au feu de carnaval), ou la tête de veau pour le repas de la batteuse. La viande, grillée ou poêlée, n'arrivera dans nos campagnes

qu'aux débuts des années 1970. Il en est de même pour certains légumes plus méridionaux comme la tomate ou la courgette. La première sera cultivée de façon sporadique dans les années 1940 et souvent ramassée verte (ces tomates vertes, alignées sur la cheminée, décor estival de l'hiver, dans l'espoir de leur maturation). La courgette est arrivée quelques années plus tard et consommée dans un format XXL.

## Le végétal

Généralement deux espaces cultivés pour les légumes : lo vargier, l'ort, petit jardin à proximité de l'habitation, où on trouve tout le nécessaire pour la soupe, ainsi que las poretas (les fines herbes et quelques rares fleurs). Hors du village, une terre qui accueillera pommes de terre, carottes, rutabagas, choux, raves, haricots verts, etc., les gros volumes de conservation et pour le bétail.

L'altitude étant un réel facteur limitant pour l'implantation de fruitiers, ils seront quasi absents des parties hautes de la Montagne en dehors de quelques pommiers, des perouniers (los perons : toutes petites poires). En périphérie, la gamme s'étoffe avec pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, noyers et le châtaignier nourricier. La cueillette ne concernait que quelques plantes : pissenlit, doucette, les fruits des haies et les rares merises. Dans un passé plus lointain, les cueillettes étaient plus importantes : faines pour grignoter en gardant les vaches, mais surtout pour l'huile, noisettes, abarnon (lou abarnou) noisettes de terre des petits bergers, ancienne plante de disette.

## La basse-cour et les cochons

Poulailler sans clôture, couvées dans les haies, clapiers de brique et de broc, parçon (lou parçou) pour un, voire beaucoup plus de porcs, élevés à la bacada (la pâtée). C'est là l'essentiel de la future alimentation carnée de l'année. Le porc tué, dans les mois froids de l'année, en alternance avec ceux des voisins (une part de l'animal tué était offerte aux voisins sous forme de boudins - las gògas, lard et rôti), permettait une consommation de viande fraîche une partie de l'hiver. Sans stérilisation, ni congélateur, la viande, principalement celle de porc (lo ganhon), était mise au sel et consommée en petit salé ou dans la soupe. La brebis connaissait le même sort salé mais n'a pas eu la gloire du cochon. La volaille et les lapins venaient de temps à autre rehausser le repas du dimanche ou pour les invités.

## Les céréales et le blé noir

Avec les légumes, ils sont la base de l'alimentation. Le pain de farine de seigle, cuit toutes les trois semaines, était complété quotidiennement de crêpes de blé noir (coupées de farine de seigle et plus récemment de farine de froment) à pâte levée (elles sont connues aujourd'hui sous le nom générique de « tourtous », nom que nous n'avons trouvé utilisé que dans la région de Meymac, sur le reste du territoire on parle de crespas). Leur fraîcheur était bien utile pour des bouches souvent édentées. Les pols de blat negre (les bouillies de blé noir), les pols (la pou) étaient aussi régulièrement confectionnées. D'une réalisation rapide, elles calaient bien le ventre.

## Le lait

Les vaches, animaux formidables, fournissaient veau, lait et traction. Le lait (lo laite) était écrémé. On en faisait des calhadas (du caillé transformé en fromage). Le beurre était fait toutes les semaines et le sous-produit du beurre, le bas beurre (lo rier burre) servait à la fabrication du matau, sorte de fromage blanc. Par affinage de ce dernier on faisait dau copin (lou coupin) fromage identique au Gaperon de Basse-Auvergne. Le lait était consommé quotidiennement, froid,

chaud et surtout pour blanchir la soupe.

Il y aurait encore beaucoup à vous raconter : les repas, les repas des écoliers, la batteuse, les repas collectifs, les repas aux champs, des recettes originales et surprenantes. Suite au prochain article !

Jan-Màri Caunet



1 - Ce travail se poursuit actuellement par la réalisation de cinq films courts en occitan (sous-titrés, ouf...) qui seront bientôt visibles sur le site du PNR.

## Bibliographie

- Adam Maurizio, *Histoire de l'alimentation végétale* - Depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, 1932, 688 pages, reprint aux éditions Ulmer.
- Rolande Bonnain-Moerdijk, « L'alimentation paysanne en France entre 1850 et 1936 », *Études rurales*, n° 58, 1975, pp 29-49 (<https://s.421.fr/Alimentation>).
- Henri Germouty, « La vie rurale dans les montagnes de la Haute Marche vers 1880 - Enquête sur l'alimentation, dans la région de Royère, Gentioux, Felletin et plus particulièrement dans la commune de Saint-Yrieix », *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, 1939.
- Monique Chastanet, *Dictons, saisons et alimentation paysanne. Le cas de la Corrèze (Limousin) de la fin du XVIIIe siècle aux années 1930*, HAL Archives ouvertes, 2015 : <https://s.421.fr/Dictons>
- Jean Baptiste Rougier de la Bergerie, *Traité d'agriculture pratique, ou annuaire des cultivateurs du département de la Creuse et des pays circonvoisins*, 1795 : <https://s.421.fr/Traité>

# Cannabis vestimentaire...

## La culture du chanvre en Limousin

Adolphe Joanne, dans son ouvrage intitulé *Géographie de la Haute-Vienne* dressait en 1899 la liste des productions que notre région exportait : chaussures, gants, cuirs, kaolin, châtaignes, bestiaux... (il oubliait la porcelaine). Parmi celles-ci : le chanvre.

### Un lent déclin

De la production de chanvre, on tirait des fibres textiles servant à fabriquer le linge d'utilisation courante pour la famille : draps, chemises, torchons, cordages. Vers 1900, sa culture occupait environ 1 500 hectares en Haute-Vienne, sur une surface globale cultivée de 549 000 hectares. À titre de comparaison, le lin n'occupait que 88 hectares. D'après le Larousse Agricole de 1921, qui donnait les rendements à l'hectare, on peut évaluer la production de chanvre en Haute-Vienne à environ 13 000 quintaux de filasse et 6 800 quintaux de graines. À cette époque, les échanges commerciaux s'étaient développés. Mais, sans doute plus par tradition que par nécessité, les paysans limousins continuaient à cultiver le chanvre pour le travailler et fabriquer les vêtements de base. Jusque dans les années 1870, il semble que tous les moyens étaient mis en œuvre pour vivre en quasi-autarcie, surtout dans les régions les plus pauvres. C'étaient les mêmes hommes qui labouraient la terre, semailent le grain, le récoltaient et le faisaient moudre, fabriquant ensuite le pain. Chaque maison possédait un four. Les femmes, elles, étaient peigneuses de chanvre, fileuses, couturières et cuisinières. Pendant des centaines d'années, cette population a vécu sans échanges suivis, ni avec les villes régionales, encore moins avec les provinces voisines.

C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les mentalités commencent à changer : les communications devenaient plus faciles et la révolution industrielle était en marche. On commença ainsi à vouloir porter d'autres habits que ceux fabriqués localement, essentiellement à partir du chanvre. Cela entraîna une décroissance rapide des surfaces cultivées en France : 20 000 hectares en 1904 (à comparer avec les chiffres limousins), 12 000 en 1913. En Haute-Vienne, il ne restait que 16 hectares de chènevières en 1929 !

### Plantation et récolte

Chaque ferme ou presque possédait sa chènevière (chenebieras en langue limousine). Il suffit de consulter les anciens cadastres pour s'en persuader. C'était une parcelle de petite taille, située le plus près possible de la maison d'habitation. En effet, les oiseaux, domestiques ou sauvages, étaient friands des graines. La proximité des habitations avait un avantage évident : les enfants ou les femmes, tout en surveillant le bétail ou en cousant ou filant, pouvaient éloigner les dévoreurs de graines en les effrayant. La plante ne poussait bien que dans les terrains relativement humides, soigneusement préparés, labourés et bêchés le plus profondément possible, puis richement amendés. On y enfouissait les fumiers les plus riches en matières azotées et potasses (fumiers de volaille, brebis ou lapin). Il semble également que cette culture nécessitait un chaulage généreux.

Il convenait ensuite d'achever la préparation des parcelles, en brisant les mottes résultant du bêchage, puis en éliminant au maximum les cailloux et mauvaises herbes. Le chanvre

avait aussi des ennemis : la grande cuscute, parasite voisin du liseron, et l'orobanche rameuse. Cette dernière, dépourvue de chlorophylle, puisait sa nourriture dans les racines de ses plantes-hôtes. Lorsque les risques de gelées tardives avaient disparu, on pouvait procéder aux semis. La croissance de la plante étant achevée en deux mois, la récolte pouvait commencer à la fin du mois d'août. Elle se déroulait en deux étapes : on arrachait d'abord les pieds mâles et on laissait les pieds femelles quelques jours supplémentaires pour permettre aux graines de mûrir. Ces dernières, appelées « chènevis », devaient provenir de semis clairs et avoir une couleur gris brillant. C'étaient les gages de bonne qualité des graines qui servaient de nourriture aux volailles et oiseaux de volière. Elles servaient aussi de semences l'année suivante, soit dans la même chènevière, soit en échange avec un autre producteur, pour « changer l'espèce ». Les tiges, assemblées en bottes et liées en trois endroits, étaient ensuite portées au rouissage.



Pêcherie à rouir le chanvre

### Le rouissage

Le but premier du rouissage était de séparer les fibres textiles du chanvre des substances pectiques qui les agglutinent dans les tiges des plantes. L'opération était rendue possible par les actions conjuguées de plusieurs bactéries évoluant en milieu humide. Une fois l'opération terminée, les fibres pouvaient être isolées.

Il existait un rouissage industriel, mais nous ne parlerons ici que des trois autres techniques naturelles : à l'eau courante, à l'eau dormante et sur la terre, ce dernier mode étant aussi appelé « à la rosée ». Dans ce dernier cas, les tiges étaient étalées en couches minces sur une surface végétale vivante : chaume de céréales ou de prairie. Le rouissage se produisait sur la surface des tiges en contact avec le sol, il fallait donc les retourner pour compléter l'opération.

Le rouissage à l'eau courante était plutôt employé dans les régions du nord, comme la vallée de la Lys. Les bottes,

confectionnées de la même façon qu'en Limousin, étaient mises à tremper, soit dans de grandes constructions à claire-voie, soit dans des enceintes faites de pieux plantés dans le lit de la rivière. Quand l'égouttage était jugé suffisant, on déliait les tiges, qui étaient dressées en faisceaux pour achever leur séchage. On faisait de même après le rouissage à l'eau dormante, le plus couramment utilisé en Limousin. Il se pratiquait dans des mares où les bottes étaient immergées dès la récolte. Le rouissage devait être suffisant en deux ou trois semaines quand les tiges se détachaient facilement sur une longueur supérieure à 10 cm. Ce procédé dégagait des odeurs très désagréables. Le Larousse médical de 1921 mettait d'ailleurs en garde contre les dangers du rouissage : maux de tête, vertiges et vomissements.



Peigne à chanvre

### Teillage, broyage, écançage et peignage

On appelait teillage, qui ne pouvait commencer qu'avec des tiges parfaitement sèches, le traitement suivant : si le séchage à l'extérieur n'était pas suffisant, on le complétait dans un endroit intérieur, mais peu chauffé, pour éviter l'altération des fibres. Venait enfin le broyage à l'aide d'une lourde machine, appelée broie. Manœuvrée à la main, ses deux lourdes mâchoires s'encastraient et brisaient totalement les tiges. L'écançage avait pour résultat de débarrasser les fibres textiles du bois subsistant au passage dans la broie. On utilisait un outil de même type que la broie, appelé bargue, qui était plus précis, ses mâchoires s'encastrant dans des espaces plus fins. Les restes de bois étaient ainsi séparés de la filasse. Le peignage enfin consistait à passer la filasse entre des piques de fer, nombreuses et serrées, plantées sur une planche.

Au terme de ces étapes bien distinctes, le chanvre pouvait être filé. Auparavant, on classait les produits obtenus en trois catégories : le brin servait à fabriquer les lingeries les plus fines, comme les chemises. Les étoupes constituaient la matière première du linge de maison, par exemple les draps. Le produit le plus grossier était utilisé pour les cordages.

## Le filage

Evidemment, seuls les brins et les étoupes étaient filés. Les femmes se chargeaient de cette tâche effectuée de manière complètement artisanale. Dans son livre *La société rurale traditionnelle en Limousin*, Albert Goursaud décrit ce travail. La fileuse attachait la filasse à une quenouille, puis se munissait d'un fuseau en bois très léger, lequel était surmonté d'une coche en fer. Sur cette dernière était façonnée une rainure terminée par un petit crochet.



Prenant entre ses doigts une petite partie de la filasse, la fileuse commençait par confectionner un fil grossier. Une fois ce dernier fixé au crochet, il fallait faire tourner le fuseau très rapidement, de manière à tordre ce fil sur toute sa longueur, tout en l'amincissant. Le fil devait être humidifié avec la salive de l'ouvrière. Pour obtenir plus de salive, elle suçait soit une noisette, soit un noyau de prune, voire une châtaigne sèche. Quand un fuseau était plein, on préparait le suivant après avoir retiré la coche du fuseau garni. Le fil, lavé et blanchi, puis séché une nouvelle fois, était conditionné en pelotes, prêtes dès lors à être travaillées par les tisserands. Chemises, draps, torchons ainsi tissés avaient une solidité indiscutable, aux dires des usagers. Ces derniers avaient cependant le souvenir d'un manque de souplesse, les tissus étant encore plus rêches que ceux appelés « métiers ».

## Une utilisation marginale des graines

On a longtemps connu les veillées limousines, instants de convivialité et de repos largement mérités. Dans ces veillées, autour du « cantou », les « gnôrlas » (nhôrlas) fusaient, des mariages se concluaient, les légendes locales se transmettaient, de préférence l'hiver quand les jours sont plus courts. À certaines occasions, on utilisait une machine appelée « grille-orge », ou plus généralement « grille-grains ». Des anciens ont rapporté qu'elle servait à griller des graines de chanvre. L'origine de cette pratique est amusante, mais ce n'est qu'une hypothèse. Des soldats des guerres napoléoniennes auraient vu d'autres peuples procéder de cette façon. N'auraient-ils pas confondu le chanvre cultivé en Limousin (cannabis sativa) avec le chanvre indien (cannabis indica) ? Plus sûrement, il faudrait reconnaître à nos ancêtres un don d'essai et de comparaison. Une telle machine était en effet déjà utilisée pour griller orge et blé, appréciés à ce stade. Les paysans les mangeaient ou les mâchouillaient à la manière de chiques. On mettait des braises dans la partie du demi-cylindre percée de trous, la combustion des braises était ainsi activée et les trous laissaient tomber la cendre. Les graines chargées dans le cylindre, actionnées par une petite manivelle, étaient grillées régulièrement. Cet usage a été pratiqué assez longtemps en Limousin. Il est perdu depuis près de 80 ans, mais la mémoire collective n'a pas effacé une autre pratique : un ersatz de café, était obtenu dans cette même machine, à base de glands ou orges grillés.

Jean-François Renon

## Petit vocabulaire traditionnel du chanvre

La\* barga ou lo\* machador : broie

La cencena : nœud de l'écheveau. On disait qu'une fille bonne à marier devait savoir la défaire.

La fialairitz : la fileuse

La cherbe florida : le chanvre femelle (en occitan, le nom est bien féminin)

Lo charpalh : le chanvre mâle

Lo brin : le brin

L'estopas : l'étoupe

Lo charon : chanvre mis à rouir

Los bargadis : débris de chanvre broyé

\* lo = prononcer lou / la = prononcer lo

# Henri du Puytison

## curé paysan du Plateau (1926-2022)

De 1978 à 2001, Henri du Puytison (qui préférait écrire Dupuytison...), curé à Bugeat, puis à Gentioux, a été de toutes les aventures des prêtres de la Mission de France du Plateau, aventures ouvertes sur le pays et sur ses habitants, chrétiens ou pas. Avec Charles Rousseau, curé à Peyrelevade (voir IPNS n°16) et Alain Carof, curé à Peyrat-le-Château (voir IPNS n°70), il a été à l'origine et une des chevilles ouvrières de l'association Les Plateaux limousins (1974), au Villard de Royère-de-Vassivière, des fêtes du Plateau (de 1979 à 1986) et de Télé Millevaches à partir de 1986. Pour ces hommes, une manière de vivre leur mission ecclésiale « au service du pays » et sans prosélytisme.

## Mission de France

Né à Laval, dans le pays de sa mère le 10 septembre 1926, Henri est le neuvième de dix enfants. Sa famille vit à Feytiat, près de Limoges, dans un domaine agricole de plusieurs fermes. Tout en étant les châtelains, ses parents exploient eux-mêmes une bonne partie de la propriété. Henri étudie et passe son bac à Limoges et participe à la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne), un de ces mouvements d'action catholique qui réunit, dans les années 1950, des catholiques engagés socialement. Ayant perdu deux frères à la guerre, il est dispensé de service militaire. Ouvrier agricole chez un autre frère, il prend la décision d'entrer, à 21 ans, au séminaire d'Issy-les-Moulineaux. Au bout de trois ans, il part en stage à La Souterraine, dans la première équipe creusoise de la Mission de France (plus connue sous le nom de « prêtres ouvriers », ce mouvement réunit des prêtres qui concevaient leur mission en dehors des murs des églises. Il sera interdit par le Vatican en 1954, avant d'être à nouveau autorisé en 1965. Ces prêtres trop rouges ou trop à gauche faisaient tache dans une église encore très conservatrice). Il travaille comme ouvrier agricole à demeure, c'est-à-dire qu'il loge à la ferme et ne retrouve l'équipe pastorale que le dimanche. En 1951, il rejoint le séminaire de la Mission de France basé à Lisieux. La différence saute à ses yeux : « À Lisieux, les élèves sont traités en hommes et prennent leurs responsabilités, tandis qu'à Issy on rappelait au règlement... » À la suite du limogement du supérieur de Lisieux, le séminaire est transféré à Limoges en 1952. Henri est alors envoyé au Monteil-au-Vicomte (23), faisant équipe avec deux autres prêtres. Il travaille comme ouvrier agricole dans une grosse ferme de 30 hectares, puis est employé chez des agriculteurs plus jeunes, dans le village de Murat, à Vidallat, qui voit arriver un des premiers tracteurs dans la région. I

## Creuse, Allier, Plateau

Le 21 mars 1954, Henri est ordonné prêtre pour le diocèse de Limoges, à l'église de Feytiat. Il annonce son choix de devenir « prêtre pour le milieu paysan ». Dans son homélie, l'évêque ne trouvera pas mieux que de vanter les bienfaits de la soutane. Quelqu'un avait vu Henri entrer dans la cour du séminaire en tenue de travail, sans soutane... L'interdiction des prêtres ouvriers venait de tomber, mais l'interdit concernait assez peu les ouvriers agricoles et Henri poursuit son engagement en passant entre les mailles du filet. Il racontait avec gourmandise l'achat d'une moto qui lui donnait enfin la possibilité de circuler plus librement et... sans soutane. La moto allait de pair avec la liberté missionnaire, voire liturgique, alors qu'on célébrait encore la messe en tournant le dos aux paroissiens. Cette génération pionnière ouvrait les portes de l'Église. Il passe ainsi 18 ans en Creuse avant d'être envoyé dans l'Allier en 1971 dans l'équipe rurale de Lurcy-Lévis. Les ouvriers agricoles n'existent plus, alors il apprend le métier d'électricien. Avec quatre autres prêtres, il porte la responsabilité des paroisses du secteur dans un contexte de grande déchristianisation. Les baptêmes le désespèrent particulièrement. Au bout de cinq ans, écrit-il, « je me fais difficilement au caractère de ce pays. Le plus désespérant est le rapport avec ceux qui demandent des sacrements à l'Église : la sacramentalisation que je suis obligé de faire est à l'opposé de ce que je pense ». Après une année de pause et de formation il revient en Limousin, côté corrézien, à Bugeat. Nous sommes en 1978. Il retrouve un emploi d'électricien tout en assumant la paroisse, toujours en équipe. Il trouve sur le Plateau Charles Rousseau, curé de Peyrelevade, qui « œuvrait à la mise en place d'un lieu d'Église qui ferait signe pour l'ensemble du plateau de Millevaches ». C'est ce qui deviendra en 1974 Les Plateaux limousins. Une maison est acquise au Villard, et le lieu va se développer, accueillir les fêtes du Plateau et servir



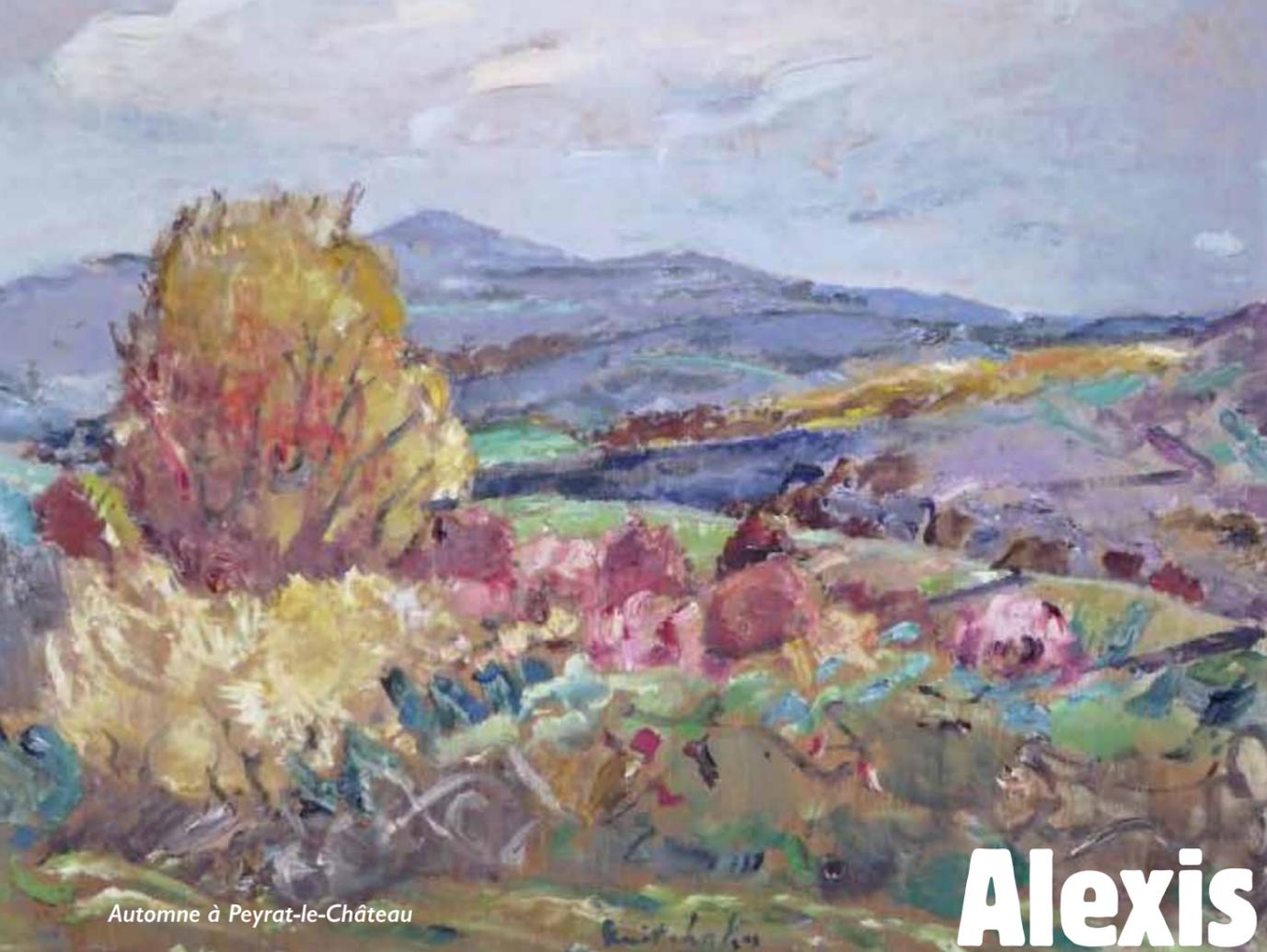
de point de rencontre à nombre d'activités et de personnes qui croient en l'avenir d'un territoire que beaucoup jugent perdu. Henri apportera ses talents de bricoleur pour l'aménagement et l'entretien du lieu. En 1985, il s'installe à Gentioux (23) où il travaille toujours comme artisan électricien. Passionné de photo et de vidéo, il participe aux premiers reportages de Télé Millevaches colportant dans les bars les nouvelles du Plateau. On lui doit le premier générique déroulant de Télé Millevaches en un temps où le numérique n'existait pas : une longue feuille de papier qu'on enroulait avec une petite manette sur un tube de cuivre...

## « Quelqu'un du pays »

En 2001, la Mission de France le rappelle pour le service et l'entretien de sa maison-mère à Pontigny, dans l'Yonne. Ses talents de recycleur y font merveille. Dans ce secteur, il découvre une Église où des groupes de laïcs prennent part à la vie ecclésiale. En 2003, revenant sur ce qu'il a vécu, il dit avoir été interpellé profondément dans sa foi chrétienne par les non-croyants. « Je me suis toujours considéré et présenté comme prêtre au travail. Mais il serait mieux pour l'Église dans un pays, de se considérer d'abord comme quelqu'un d'un pays, travaillant dans le pays et ensuite comme prêtre. L'emprise du cléralisme fait qu'on pense trop rapidement l'inverse. Si l'on vit vraiment avec les gens, pour la vie du pays, cela permet de réagir avec les gens, avec leur mentalité et leurs approches et donc de penser l'Évangile pour le pays. »

À 85 ans, il se rapproche de sa famille et réside à Limoges. Accueilli en unité Alzheimer ces trois dernières années, il s'est éteint le 14 juin 2022.

I Voir le reportage de Télé Millevaches réalisé en 1992 dans lequel Henri raconte cette expérience : <https://s.42l.fr/Henri>



Automne à Peyrat-le-Château



# Alexis Gritchenko

## Un Ukrainien à Peyrat-le-Château - Грищенко Олексій Васильович

Jean Monceix, de l'association Peyrat-Patrimoine, à Peyrat-le-Château, nous fait découvrir un peintre ukrainien, né en 1883 à Krolevets, dans le gouvernement de Tchernigov (alors Empire russe) et décédé en 1977 à Vence (Alpes maritimes). Ce peintre, aquarelliste, écrivain et critique d'art, était surtout un véritable coloriste, amoureux fou des couleurs et des jeux de lumière sur ces couleurs. Il a été aussi un vagabond toute sa vie. Durant 12 années, de 1943 à 1955, il s'arrêta cependant en Limousin, à Peyrat-le-Château.

**A**lexis Gritchenko a fait des études d'art à Kiev et Moscou puis a écrit un livre sur les icônes russes. En 1919, à 36 ans, il change radicalement de vie. Décidant de ne vivre que pour et par la peinture, il part, sans un sou, pour Constantinople et devient SDF ! Il raconte cet épisode de sa vie dans un livre intitulé *Deux ans à Constantinople-journal d'un peintre* (1930). Ce livre semble revêtir une très grande importance pour lui. Constantinople, c'est sa naissance en tant que peintre. Sauvé de la déchéance totale par un Américain qui lui achète quelques œuvres, il part ensuite pour la France et réalise son rêve : peindre et voyager, l'un nourrissant l'autre.

### Peyrat 1943

D'après ses lettres, ses soucis majeurs pour cette période concernent les problèmes administratifs (visa...) et l'organisation d'expositions pour vendre ses œuvres. Après avoir visité la Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et une partie de la France, et s'être marié à une Française en 1927, il échoue, pour une raison que nous ne connaissons pas, à Peyrat-le-Château en pleine guerre, fin avril début mai 1943. Une exposition de ses œuvres avait été organisée en début d'année à Limoges et avait été un franc succès. À Peyrat, il habitait route de Bourganeuf, presque en face de l'Hôtel du Lac où il prenait ses repas tous les midis. Ses rapports avec sa logeuse étaient assez orageux. Il détonnait un peu avec son allure d'artiste, ses cheveux blancs et son chapeau. Voici ce qu'il écrit sur Peyrat : « Peyrat, 65 km de Limoges, joli pays, 500 m un peu mouvementé ! Spécial comme climat. » (18 mai 1943). Puis, le 28 juin : « Le temps est splendide. On coupe partout les foins abondants et dorés. Quel parfum ! C'est une réussite, les gens sont heureux. La cuisine est bonne... » On est en pleine guerre, mais la vie semble facile : « Je suis heureux à l'idée de vous inviter une dizaine de jours à Peyrat... Tous disent que le voyage est faisable ou facile. D'ici, vous pourrez rapporter une volaille, deux douzaines d'œufs, de la farine et pour votre santé, l'air de Peyrat vous fera beaucoup de bien. Quant à moi, je ne peux pas me plaindre : depuis trois mois, j'ai repris 7 kg... » (25 juillet 1943). « Ici, les gens sont contents après les fortes pluies, le soleil, le pays aura des pommes de terre, des haricots et du sarrasin. »

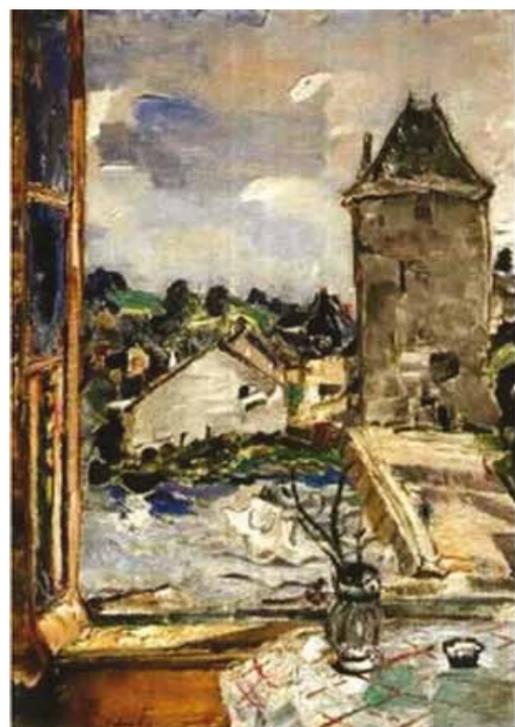
### « C'est très beau ! »

À Peyrat, il peint et est enchanté par le paysage : « Depuis hier, l'hiver s'est définitivement installé ici dans le Limousin. Il a neigé toute la journée. On voit tout blanc par une immense fenêtre de mon atelier chambre : les prairies, les arbres. Les lointains mauves tachetés de blanc sous le ciel gris pâle et élégiaque... C'est très beau ! À chaque

pas, des tableaux de Bruegel ou des pages de contes de Perrault. Mais que de mal pour se chauffer, même ici où il y a tant de bois ! » (12 décembre 1943). « Hier et avant-hier, la neige est tombée jour et nuit et ce matin 1<sup>er</sup> mars, un spectacle inouï : le triomphe de l'hiver ! Je supporte mieux le froid de la neige que ce froid glacial du vent du Nord. » (1<sup>er</sup> mars 1944). Mais Peyrat n'échappe pas au bruit et à la fureur du monde : « Dans ma dernière carte en hâte, je vous ai parlé des événements de Peyrat. En effet, le 6 avril, les Allemands sont venus en masse, le chef s'est logé chez nous et les troupes ont campé dans les prairies à côté... Ils sont restés une semaine. » (22 avril 1944). À un ami parisien auquel il demande de lui acheter quelque chose, il écrit le 25 novembre 1944 : « Veuillez m'excuser, mon cher ami, de toutes les commissions que je vous ai demandées. Ne croyez pas que je ne me rends pas compte des difficultés de Paris, mais je vis dans un trou où l'on ne peut rien trouver. » Le 6 décembre 1944, il note : « Je travaille beaucoup. Le temps est agréable ! La rue principale commence à être inondée... » Puis à la fin du même mois : « Il fait bien froid à Peyrat. Le lac a gelé, la glace est épaisse de 6 à 7 centimètres, ce soir, il neige. Je suis seul et triste... » Les hivers sont rudes sur le Plateau : « Je chauffe à partir de midi au plus tôt mon atelier qui me sert aussi de chambre, mais le radiateur est gelé et les toilettes à côté ne fonctionnent plus. Dehors, il fait moins 15, moins 16 degrés. Depuis 26 ans, je n'ai pas vu une telle abondance de neige et d'une telle beauté ! » (19 janvier 1945).

### Peintre vagabond

Il quitte régulièrement Peyrat pour voyager un peu partout en France. En 1946, il est à Cagnes-sur-Mer : « Peyrat paraît à des milliers de kilomètres d'ici. Je me rends compte maintenant combien il m'a été bienfaisant au point de vue de tout : santé, production, réussite... Et pourtant, j'imagine bien votre pièce non chauffée... Et souvent comme à Peyrat non éclairée... » (5 janvier 1946). De retour à Peyrat, il maugrée contre le froid et son chauffage : « Avec mon Mirus et du bois magnifique, l'eau ne dégelait pas près du poêle qui chauffait à blanc... ». Si Peyrat reste son point d'ancrage jusqu'en 1955, il poursuit ses voyages (Pays Basque, Provence, Maroc, Bretagne, Auvergne...). Il s'installera ensuite à Vence d'où il parlera encore de ses souvenirs limousins deux ans avant sa mort. Il a alors 92 ans et c'est sa femme qui raconte : « Alocha se souvient d'une visite inattendue en pleine guerre. Un matin un coup de téléphone de René-Jean : "J'ai l'occasion d'aller quelques jours à Limoges." — Je serais si heureux si vous veniez à Peyrat. — C'est entendu, dit-il. En effet à 8 heures du soir, son ami arrivait dans le village un peu fatigué par le tramway grinçant qui mettait trois heures



pour franchir les soixante kilomètres qui nous séparaient de la ville. Cris de joie, embrassades. Le propriétaire de l'hôtel avait préparé un beau poisson pour le Parisien. Imaginez notre bonheur d'être ensemble. Que de nouvelles... Après les repas, nous achetons un litre de lait chez un paysan et nous faisons le tour du petit lac pour rentrer chez nous. Quelle agréable soirée nous avons passée, la fenêtre ouverte sur la prairie descendant doucement vers la rivière cachée à nos yeux par de grands chênes ! Il lui a montré tout son travail : paysages aux merisiers flamboyants à l'automne, champs de sarrasin, fleurs des champs (il a intitulé l'un des bouquets « bouquet de paradis »), natures mortes aux champignons ou aux bogues de châtaignes éclatées. » À Peyrat, Gritchenko avait réussi à placer quelques toiles dans des familles peyratoises. L'une d'elle a été retrouvée au Pérageou. Il y en a peut-être d'autres. Que sont-elles devenues ?

*Cet article a été écrit à partir des recherches de l'association Peyrat-Patrimoine.*

Ouvrages d'Alexis Gritchenko  
*L'Ukraine de mes jours bleus, souvenirs d'enfance*, 1956, rééd. L'Harmattan, 2016.

*Mes rencontres avec les artistes français*, éd. L'Harmattan, 2010.

*Lettres à René-Jean*, (ses lettres à son grand ami), éd. L'Harmattan, 2014.

Les extraits de lettres de Gritchenko proviennent du livre de Sylvie Maignan et Jean Bergeron *Lettres à René-Jean*, éd. L'Harmattan, 2014



## Violences en couple en milieu rural : une enquête

L'Observatoire régional des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine, a lancé une enquête anonyme sur le thème des violences en milieu rural. Elle s'adresse aux personnes résidant en Nouvelle-Aquitaine en zone rurale et ne prend pas plus de dix minutes pour être remplie. Dans le cadre d'une relation de couple, la violence est entendue comme un processus au cours duquel un ou une partenaire ou ex-partenaire adopte à l'encontre de l'autre des comportements agressifs, violents et destructeurs. Il peut s'agir de violences exercées au sein d'une relation de couple (que les partenaires soient mariés, pacsés, vivant en concubinage, que le couple soit hétéro ou homosexuel, que le couple soit séparé ou non) ou au sein des relations amoureuses. Les données récoltées, anonymes, seront accessibles uniquement aux chercheuses qui pilotent l'enquête. Elles seront supprimées après exploitation pour cette enquête. Pour répondre à l'enquête : <https://fr.surveymonkey.com/r/violencesrural> Pour être tenu informé de la publication des résultats vous pouvez envoyer un courriel à [observatoire.violences.na@gmail.com](mailto:observatoire.violences.na@gmail.com)

## Un loto pour acheter des forêts

Le collectif d'artistes Fossile Futur (voir page 11) et l'association Haut-les-cimes (Pour une forêt douce en commun sur le Plateau) organisent un « super loto de la forêt » le dimanche 9 octobre à 15h à la salle des fêtes de Meymac. Celui-ci servira à financer l'achat de terres forestières. Les organisateurs font appel à la générosité pour tout don d'objets, de denrées ou de services pouvant constituer les lots à gagner (un reçu fiscal pour don pourra vous être fourni). Contact : 06 70 70 77 29 [annemariéfadda@gmail.com](mailto:annemariéfadda@gmail.com)



## Le département contre les cotisants solidaires

*L'avenir agricole*, journal des Confédérations paysannes du Limousin, présente dans son dernier numéro (n° 269, juin 2022) les témoignages de deux paysans creusois qui ont fait l'objet de remontrances humiliantes de la part d'une salariée du Conseil départemental. Ce qu'on leur reproche : demander le RSA en complément de leur activité de maraîchage et d'horticulture. Ce que l'on exige d'eux : rechercher un emploi... alors qu'ils en ont déjà un en tant qu'agriculteurs malgré des revenus insuffisants pour vivre. L'un et l'autre sont cotisants solidaires. Pour la technostructure administrative, puisqu'ils touchent le RSA, c'est qu'ils n'ont pas de revenus, donc pas de travail, donc qu'ils doivent aller s'inscrire à Pôle emploi pour en chercher un... Ou alors qu'ils développent leur exploitation pour en vivre entièrement ! L'un d'eux explique : « Il faudrait que je triple ma surface de serres, donc que j'embauche du personnel, donc que je trouve 5 à 6 fois plus de clients, donc que j'emprunte à la banque, et là, je pourrais toucher plein d'aides de la PAC. Et on me foutrait la paix ! Ça coûterait plus cher à la société, ce serait moins rentable, mais au moins je n'aurais pas à justifier mon existence et mon utilité sociale auprès d'un robot assis derrière un bureau ! » La Confédération paysanne est preneuse d'autres témoignages de ce genre. [contact@confederation-paysanne-limousin.org](mailto:contact@confederation-paysanne-limousin.org)

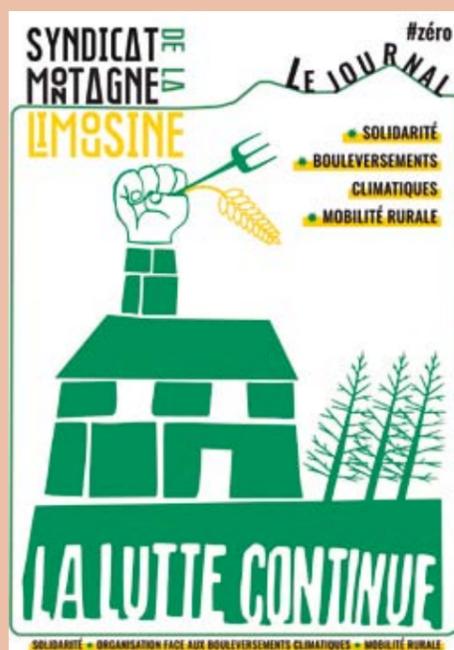
## Hyper-rural

C'est quoi la vie aujourd'hui sur le Plateau de Millevaches ? Pour répondre à cette question Laetitia Carton a décidé de faire parler des gens de son village, Faux-la-Montagne, et de les écouter. À travers cette collecte de récits de vies se dresse le portrait en creux de la Montagne limousine. Dans le premier épisode de ce podcast, Laetitia Carton nous amène à la rencontre de Charles. Il a repris l'auberge de la Feuillade, avec deux autres amis, Manue et Alex. Laetitia raconte : « La Feuillade, c'est le bar-tabac-restaurant de mon village. Aujourd'hui c'est le poumon du village. Et Charles et ses coéquipiers n'y sont pas pour rien. Tout le monde passe à la Feuillade. Pour manger, boire un coup, s'acheter des clopes, voir les copains, les copines. Ça respire au rythme des apéros, des repas ouvriers, des concours de mots fléchés, des banquets des anciens et des retransmissions de matchs de foot. » À écouter ici : <https://podcast.ausha.co/hyperrural>



## Victoire pour les blaireaux corréziens !

Dans notre dernier numéro nous répercutons l'appel des élus écologistes de Nouvelle-Aquitaine qui se mobilisaient contre la chasse au blaireau sous terre, technique de chasse particulièrement barbare, que plusieurs préfetures, dont celle de Corrèze, s'approprièrent à autoriser. Finalement le blaireau est sauf ! Suite à un recours déposé par l'association OneVoice, l'arrêté prolongeant la vénerie sous terre du blaireau a été suspendu en Corrèze !



## Presse syndicale

Le Syndicat de la Montagne limousine fera paraître à l'occasion de la Fête de la Montagne des 23, 24 et 25 septembre à Felletin, un journal dans lequel les actions et les projets qu'il porte seront présentés. L'occasion d'en savoir plus sur cette structure qui réunit une douzaine de groupes de travail et qui agit sur l'ensemble de la Montagne. Ce journal sera diffusé gratuitement et sera sans doute le premier d'une série à suivre. On peut le demander en écrivant à [contact@syndicat-montagne.org](mailto:contact@syndicat-montagne.org)



## Embouteillage estival en Creuse

La tourbière de la Mazure est un site d'une centaine d'hectares sur le plateau de Millevaches, à Royère-de-Vassivière. Géré par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine depuis 2005, un pâturage y a été remis en place en 2008. Cette année, la transhumance de quelques kilomètres organisée par le CEN, l'Association pour le Pastoralisme sur la Montagne limousine et le lycée agricole d'Ahun, a été suivie par 35 personnes. Une réussite aux dires des organisateurs qui ont pu montrer ainsi l'intérêt écologique pour le CEN, et agricole pour le lycée, des trois mois et demi que dure l'estive. Un partenariat qui existe déjà depuis 15 ans entre les deux structures.



## Modalis, non merci !

Petite nouveauté de cette rentrée 2022 en Nouvelle-Aquitaine, les enfants qui empruntent les cars scolaires devront désormais utiliser la carte à puce RFID Modalis, à la place de la bonne vieille carte papier. Le but de la manœuvre : pister les élèves, savoir où et à quelle heure ils montent dans le car et permettre aux parents de suivre en temps réel le parcours du car sur leur smartphone flambant neuf. À partir du 16 septembre, cette carte deviendra obligatoire pour monter dans le car et les enfants sans carte Modalis seront exclus des transports scolaires ! Des parents de la Montagne limousine s'indignent contre ce dispositif de traçage et son absurdité manifeste en milieu rural. Pour les contacter vous pouvez leur écrire à : [modalisnonmerci@millevaches.net](mailto:modalisnonmerci@millevaches.net)

## Fête de la Montagne Limousine

Au cas où notre une ne serait pas assez claire, notez bien les dates de la Fête de la Montagne limousine qui aura lieu cette année à Felletin, les 23, 24 et 25 septembre. Trois jours de rencontres et de festivités, du sérieux et du léger, du lourd et du volage, et dans tous les cas de quoi boire et manger, se balader et guincher, rencontrer des vieilles connaissances ou de nouveaux visages. C'est cela la Fête de la Montagne ! IPNS y tiendra un stand comme bon nombre d'associations et de collectifs du Plateau. A bientôt !



## Grugés avec la Poste !

C'est une annonce qui a failli passer complètement inaperçue au beau milieu de la torpeur de l'été : l'air de rien, La Poste a proclamé le 14 juillet dernier la mort du timbre postal.

A partir du 1er janvier 2023 et dans un premier temps d'abord, celle du timbre gris (dit aussi Ecopli, c'est le moins cher de tous les timbres) qui va disparaître définitivement, puis celle du timbre rouge, qui va laisser la place à une « e-lettre rouge ». Son principe : le client (pardon, l'utilisateur) devra transmettre un fichier informatique de trois pages maximum sur le site laposte.fr ou dans un bureau de poste. Le document sera ensuite imprimé dans le bureau de poste le plus proche de son/sa correspondant-e, mis sous enveloppe et distribué le lendemain dans sa boîte aux lettres. Ceci bien évidemment « en toute confidentialité » nous assure-t-on... En plus des gros problèmes en termes de vie privée qu'il pose, ce service coûtera en outre un peu plus cher que le timbre rouge actuel (1,49 euros au lieu de 1,43 euros).

Et quant au pauvre timbre vert, s'il parvient à échapper à l'exécution sommaire, ses jours sont d'ores et déjà comptés... A partir de l'an prochain il sera possible de l'acheter sur Internet en version dématérialisée, sous la forme d'un code alphanumérique de 8 chiffres à recopier directement sur l'enveloppe. Pas d'augmentation de prix dans son cas, mais une petite entourloupe à la place : la lettre verte sera désormais distribuée en trois jours au lieu de deux pour le même tarif !

### Taylorisation à l'extrême

Et en matière d'entourloupes, on peut dire que La Poste y connaît un rayon. Entamée il y a une douzaine d'années suite à sa transformation en société anonyme, la rationalisation informatisée des tournées a poussé à l'extrême les cadences de travail (sans augmentation de salaire, bien évidemment) et provoqué moult arrêts maladie et suicides parmi ses employé-e-s<sup>1</sup>. Les discussions autrefois

informelles avec le facteur ou la factrice autour d'un café ont été rendues impossibles et, pire que cela, elles sont dorénavant monétisées par l'entreprise : l'offre de services « La visite du facteur » propose pour la modique somme de 19,90 euros par mois que le facteur ou la factrice assure une fois par semaine « un échange convivial et bienveillant » à votre parent âgé et vous envoie ensuite un compte-rendu de visite sur l'application dédiée pour smartphone... Affligeant.

### Des sans-papiers pour trier les colis

Mieux encore, il y a quelques mois on apprenait que le groupe faisait travailler sous de faux noms, via la société d'intérim Derichebourg, de nombreux travailleurs sans-papiers pour trier les colis dans ses entrepôts. Horaires impossibles, charges de plus en plus lourdes, heures supplémentaires non payées : qu'elle est belle l'« entreprise de proximité humaine et territoriale (...), engagée pour le bien commun »<sup>2</sup> ! Fin 2021, plusieurs dizaines de sans-papiers ont entamé une grève devant l'entrepôt Chronopost d'Alfortville et l'entrepôt DPD du Coudray-Montceaux pour réclamer leur régularisation. Aujourd'hui, après plus de 10 mois de conflit, le PDG Philippe Wahl refuse toujours toute négociation avec les grévistes... Et il a raison de ne pas céder : pour pouvoir continuer à verser des dividendes records (724 millions d'euros cette année<sup>3</sup>) à ses deux actionnaires que sont la Caisse des Dépôts et l'État français, le groupe La Poste doit bel et bien poursuivre sur sa lancée et gruger sans vergogne ses clients (pardon, ses usagers), ses salarié-e-s et ses sous-traitants.

Ygor

1 Lire à ce sujet l'ouvrage de Nicolas Jounin « *Le caché de la Poste. Enquête sur l'organisation du travail des facteurs* », Paris, Editions la Découverte, 2021

2 <https://www.lapostegroupe.com/fr/notre-raison-d-etre>

3 Cyprien Boganda « *Quand la Poste gave ses actionnaires* », article paru sur [humanite.fr](http://humanite.fr) le 12 août 2022



## Changement de plateau pour la mobilité à vélo

Peu nombreuses sont les personnes qui osent affronter les dénivellés et les distances de leurs trajets quotidiens sans véhicule motorisé. À côté de la voiture, le vélo à assistance électrique, plus économique et écologique, est une alternative pertinente pour de nombreux parcours même les plus vallonnés. Encore faut-il pouvoir s'en offrir un, quand un modèle correct avoisine les 1 000 €, neuf.

Pour encourager l'acquisition, les collectivités locales les plus fortunées mettent la main à la poche en proposant des aides financières aux personnes aux revenus modestes. Auquel cas l'État complétait, pour un total allant jusqu'à 400 €, et parfois plus localement. Un système intéressant mais inaccessible financièrement pour l'énorme majorité des collectivités locales dont les plus rurales. Et double peine pour les habitants, car ce sont souvent ces-mêmes territoires qui sont les bien moins desservis par les transports collectifs. Conscientes de cette lacune, les associations de cyclistes ont poussé pour que le gouvernement revoie sa copie. C'est désormais chose faite depuis le 15 août dernier : l'État apportera une aide à l'achat sans exiger que la collectivité locale participe, jusqu'à 400 € et 40 % du prix d'achat du vélo, sous condition de ressources. Une contribution financière qui ne résout pas le problème du reste à charge, mais amène un début de solution pour plus de mobilité à vélo sur le Plateau.

Les aides sont également étendues pour l'achat d'un vélo classique, d'un vélo pliant, cargo, ou d'une remorque pour vélo électrifiée. Le moment de s'y mettre ? Le groupe mobilité du Syndicat de la Montagne limousine vous propose ses conseils : [mobilite@syndicat-montagne.org](mailto:mobilite@syndicat-montagne.org)

## CHRONIQUE D'EXILS

### Pushback

« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays ». (Déclaration universelle des droits de l'homme, article 14). Ainsi toute personne demandant asile à une frontière doit voir sa demande examinée. La façon dont cette demande est traitée est une autre histoire. Mohamad, Donya et Samir, le jeune frère de Donya, ont fui les talibans avec leurs cinq enfants de 2 à 10 ans. Les passeurs les ont laissés à la frontière de la Lettonie aux portes de l'Europe. Durant près d'un mois, ils ont tenté à maintes reprises de passer la frontière en quémantant l'asile et ont été repoussés extrêmement violemment par l'une et l'autre armées dans un jeu de ping-pong (Push back) infernal. Ils ont survécu dans la forêt sous des abris précaires, sans nourriture ni soins, au milieu des marais et des moustiques. Entassés dans des camions tels des bestiaux, frappés à coups de matraques et de tasers, pour être renvoyés de l'autre côté de la frontière où les soldats biélorusses les repoussaient vers la Lettonie. Ils n'ont dû leur passage qu'à la présence de jeunes enfants (Samir, tout juste majeur n'a pas été admis et a disparu) et de l'intervention de la Cour européenne des droits de l'homme, saisie par des migrants victimes du jeu pervers de la Biélorussie qui a envoyé des migrants aux frontières de l'Est en réponse aux sanctions européennes.

### Frontex

Actuellement, de nombreux pays d'Europe pratiquent le pushback. Que ce soit en Méditerranée en renvoyant les exilés à la mer, en Grèce, Croatie, Slovaquie, Italie, Bulgarie et plus récemment en Pologne, Lettonie, Lituanie.

La Pologne et la Bulgarie ont légalisé cette pratique. Ces personnes s'entassent aux frontières extérieures de l'Europe, dans des abris de fortune, la boue, le froid et des conditions d'hygiène inexistantes et tentent à maintes reprises le passage. Certaines meurent de froid, de dénutrition, de blessures, de désespoir aussi. Comment survivre dans les forêts par -20° à 5 ans ? De nombreux pays aux portes de l'Est de l'Europe (sans compter Ceuta et Melilla, enclaves espagnoles au Maroc) ont érigé des barrières monstrueuses, des murs de barbelés et d'acier, équipés de systèmes ultraperfectionnés (caméras infrarouges, détecteurs de pas, de mouvement, surveillance satellitaire) sans compter les patrouilles et les hélicoptères. Ce contrôle s'effectue sous l'égide de l'agence européenne de surveillance des frontières (Frontex) dotée d'un budget colossal de 5,6 milliards d'euros, forte de 10 000 agents, de bateaux, d'hélicoptères et d'un centre de contrôle hypersophistiqué à Varsovie. Frontex est le maître d'œuvre de la gestion des frontières européennes, qu'il s'agisse de bloquer des personnes en migration, de gérer des hot spots ou d'organiser des vols de reconduite vers des pays tiers. Une des caractéristiques principales de Frontex est l'absence de transparence de ses activités.

### Migrants cobayes

Les multiples atteintes aux droits de l'homme (dont la remise aux gardes côtes libyens et la participation aux push back en Méditerranée), les falsifications de ces opérations (répertoriées « préventions au départ » alors qu'il s'agit de refoulements), après révélation par de nombreuses ONG et journalistes, ont entraîné une enquête de l'Office de lutte antifraude de l'Union européenne (UE) sur ces cas présumés illégaux de refoulement de migrants. Le directeur de Frontex, Fabrice Leggeri, a démissionné en avril dernier. Cependant, pour l'ONG Front-Lex, qui a initié plusieurs procédures contre Frontex : « Leggeri n'aurait pas dû



démissionner. Il aurait dû être licencié. Pas maintenant, mais il y a des années [...]. Mais le problème demeure au sein de Frontex, la Commission et les États membres. Ce sont eux qui orchestrent les politiques frontalières criminelles à travers l'Union européenne. Leggeri était seulement assez corrompu pour les exécuter. » L'Europe déploie des moyens colossaux dans sa guerre contre un ennemi fantasmé : les personnes en migration, au mépris du texte (en exergue) qu'elle a écrit et voté. Ces moyens rapportent aux grands « groupes industriels » européens présents au niveau international dans les domaines de la sécurité et de la défense, qui bénéficient d'une relation privilégiée avec un ou plusieurs États membres de l'UE. Ainsi, ceux qui arment les belligérants des divers conflits à l'origine des migrations, ceux qui équipent les dictateurs, sont les mêmes qui bloquent les victimes de ces conflits et dictateurs aux frontières. Parmi ces « éléments de sécurité », signalons la mise en place de multiples fichiers biométriques interconnectés dont on peut craindre que l'usage soit un jour étendu à l'ensemble de la population, avec tous les risques pour les libertés publiques que cela implique. Les migrants, peu en mesure de faire valoir leurs droits, servent de cobayes.

Dominique Weber-Alasseur

# RÉPERTOIRES DES TRAJETS RÉGULIERS

Des tableaux pour le covoiturage : une solution simple et efficace pour réduire l'impact de nos déplacements du quotidien.

D'abord il faut savoir qui part quand et dans quelle direction. Nous vous proposons d'établir un répertoire des trajets réguliers effectués par les uns et les autres sur la Montagne limousine, commune par commune.

Ainsi, à terme, vous pouvez faire appel à untel ou unetelle pour vous amener quelque part, ou vous-mêmes proposer de prendre une ou deux personnes pour un trajet que vous faites régulièrement.

A remplir par toutes et tous pour que cela fonctionne !

Départ	Arrivée	Fréquence	Contact
Gentioux	Felletin	Tous les lundis 8h30	Camille 07 85 98 85 23
Gentioux	Nedde	Mardi 14h	Sacha 06 54 58 87 74
Bugeat	La Courtine	Tous les jours 14h	Alix 05 98 78 52 51
Felletin	Eymoutiers	Les vendredis à 17h	Andréa 05 87 21 14 6

Pour renseigner vos trajets réguliers rendez-vous sur [syndicat-montagne.org/mobilite/](http://syndicat-montagne.org/mobilite/)

Vous trouverez sur la page toutes les réponses à vos questions dans notre FAQ.



## Un forum sur la forêt et la filière bois

Quel avenir écologique, économique et social ?

Samedi et dimanche 22 et 23 octobre 2022, au Villard (commune de Royère-de-Vassivière).

### Une alliance inédite

« Plus jamais ça », c'est l'alliance inédite des syndicats et des associations écologiques qui se décline en collectifs locaux. Au plan national il a été lancé par Attac, Greenpeace, Les Amis de la Terre, Oxfam, la Confédération paysanne, la FSU, la CGT et Solidaires. En mettant de côté leurs points de divergences maintenus, l'alliance met au cœur de sa démarche les mobilisations indispensables pour répondre en même temps aux urgences sociales et écologiques. Et si l'exercice n'est pas toujours facile, chacun comprend qu'il n'est plus possible de lutter séparément sur ces deux fronts. Dans ce cadre le Collectif creusois (comprenant la CGT, la FSU, La Confédération paysanne, FNE, Stop Mines et le Collectif de défense et de développement des services publics) organise un forum qui veut croiser les deux thématiques en partant de la forêt pour aller jusqu'aux enjeux industriels et sociaux dans l'utilisation du bois, quitte à déborder sur les deux autres départements du Limousin. Si vous êtes propriétaires d'un bois naturel ou planté, si vous travaillez dans la forêt, dans une scierie, une usine d'ameublement, dans le bois de construction, si vous êtes salariés ou artisans, et que vous voulez préserver des espaces forestiers « naturels » ou si vous êtes tout simplement motivés par ces sujets, ce forum est pour vous !



### Au programme

**Histoire et droits de la forêt :** petits et grands propriétaires, groupements d'achat spéculatifs et/ou associatifs, forêts sectionales, communales, domaniales... Quels sont les cadres réglementaires ?

**Être usager de la forêt :** biodiversité, zones humides, réchauffement climatique, sylvo-pastoralisme, plantes aromatiques et médicinales, pêche, tourisme, champignons, chasse, sylvothérapie... Une place pour chaque activité ?

**Les métiers de la forêt :** bûcheronnage, coupes rases, sélectives ou systématiques, débardage, transport du bois, garde-forestier, gestionnaires, pépiniéristes forestiers... Quelles alternatives pour une forêt durable ? Quelle éducation, quelles formations ?

**Les usages du bois :** bois de chauffage, bois d'œuvre, bois d'industrie, scieries, menuiseries, pellets, cartonnages, papeterie, chalets, meubles, importations/exportations de bois, recyclage du papier et des copeaux... Quel équilibre entre biodiversité et économie du bois ?

Le forum se terminera le dimanche 17 heures par une assemblée de clôture où des décisions d'actions seront prises.

Une dizaine d'associations ont annoncé leur présence. Il est encore temps pour votre association ou syndicat de réserver un stand.

Contact : [plusjamaisca23@orange.fr](mailto:plusjamaisca23@orange.fr) – 06 48 31 06 12  
<https://www.facebook.com/plusjamaisca23>

## ABÉCÉDAIRE DU CYCLISME LIMOUSIN

### V comme Vivier

Un surdoué qui n'aimait pas le vélo.

Jacques Vivier, né en 1930 près de Mareuil sur Belle (24), et décédé en octobre 2021, a connu une carrière relativement brève (1949-1958) mais entièrement brillante des ses premières années de compétition, et progressivement déclinante jusqu'à son arrêt en 1959 pour se lancer dans l'exploitation forestière.

#### Champion du Limousin

Débutant un peu par hasard dans le cyclisme lors d'une course de village en 1949, il prend rapidement conscience des ses possibilités. Il est conseillé, au sein du club de Ribérac, par Marius Duteil, marchand de cycles à Mareuil et excellent coureur. Champion du Limousin 1947, Marius poursuit une longue carrière entamée avant la guerre (1933) et qui se termina seulement en 1955. Par ailleurs, Marius est le père de Francis, deux fois champion de France amateur (1976 et 1979) sous les couleurs du CRC Limousin. Alors qu'il n'en est qu'à sa deuxième année de compétition, Jacques Vivier devient en 1950 champion du Limousin. Sa carrière était lancée, marquée par des performances retentissantes. Vainqueur en 1951 de la Route de France, une épreuve à étapes internationale créée par Jean Leuillot à destination des jeunes coureurs, il se distingue aussi cette année là par le titre de champion de France militaire et par une victoire de prestige au tour de Cantal. 1952 constitue sans doute l'apogée de sa carrière. Au début de saison, il participe à Paris – Côte d'Azur (ancêtre de Paris – Nice). Cette épreuve, organisée par Jean Leuillot et réunissant la plupart des meilleurs coureurs mondiaux, permet au néo-

phyte qu'est Jacques de faire étalage de toute sa classe. Il termine 4<sup>ème</sup> de l'étape contre la montre, derrière Bobet, Barbotin et Impanis et le lendemain, lors de la dernière



étape, il se classe 3<sup>ème</sup> après une longue échappée et remporte le classement du meilleur grimpeur. Vivier confirme dans le Tour de France, au cours duquel il remporte l'étape de Bordeaux à Limoges. Magnifique victoire, devant le public limousin qui applaudit son jeune champion, il séduit même Fausto Coppi, qui l'a incité à atta-

quer vers Chalus, ils font ensemble leur tour d'honneur au stade de Beaublanc, lieu d'arrivée de l'étape.

#### Une évasion en forêt...

Après ces débuts en fanfare, Jacques marque le pas en 1953 : s'il obtient une belle 2<sup>ème</sup> place au Bol d'Or des Monédières derrière Coppi, cela ne compense pas la déception du Tour de France, où il abandonne à la 12<sup>ème</sup> étape sans avoir obtenu de résultat notable. En 1954, sa victoire le 14 juillet à Vannes dans la 7<sup>ème</sup> étape du Tour de France, devant François Mahé et Forlini ramène Vivier au premier plan. Il confirme en l'emportant dans le critérium de Felletin et du Macaud – Eymoutiers. Les années suivantes sont rythmées par ses participations au Tour de France (abandon en 1955 et 56), au Tour d'Italie 1953 (abandon) et au Tour d'Espagne 1955 (abandon 15<sup>ème</sup> étape). Il l'emporte aussi dans différentes épreuves régionales : Lubersac 1955, Piégut – Pluviers 1956, Sant Martial de Volette 1957 et Montpon en 1958, année où il let un terme définitif à sa carrière cycliste. Ainsi, un début de carrière qui semblait annoncer un parcours glorieux n'a pas eu véritablement de suite. Après ses succès initiaux, il s'est progressivement satisfait de quelques victoires régionales tout en obtenant les contrats rémunérateurs que sa popularité autorisait.

Doué pour le cyclisme, il n'aimait pas particulièrement ce sport et pensait avant tout à sa reconversion (réussie) dans l'exploitation forestière. Sa popularité a été remarquable, à un moment où le cyclisme bénéficiait d'une très grande reconnaissance du public et des médias, le public applaudissait les champions et la presse magnifiait leur parcours. Jacques Vivier n'a pas voulu rester longtemps prisonnier de cette popularité ; il s'est évadé vers un métier moins bruyant, les arbres et la forêt.

Jean-François Pressicaud



# IPNS a 20 ans

Ça c'est le numéro 1 d'IPNS paru en 2002... Faites le calcul, le journal d'information et de débat du plateau de Millevaches a vingt ans ! Raison pour laquelle il s'approprie pour lui tout seul cette page 20 de notre numéro 80 (80 divisé par 20 = 4 numéros par an, le compte y est !). Toutes les couvertures qui lui ont succédé et qu'on a rassemblées ici semblent dire : regardez tout ce qu'il y avait à dire, à raconter, à découvrir, à débattre, à critiquer, à déconstruire, à rebâtir ! L'ensemble de ces numéros et tous leurs articles, vous pouvez les retrouver sur notre site ([www.journal-ipns.org](http://www.journal-ipns.org)) : une vraie mine sur la vie et les défis d'un territoire-qui, Plateau ou Montagne, Millevaches ou Limousin, est d'abord un espace de vie et d'échanges.

20 ans, on ne va pas en faire le bilan en 2000 signes (calibrage imposé par notre maquettiste pour cet anniversaire...). Et chacun en feuilletant sa collection d'anciens numéros ou en surfant sur notre [www.journal-ipns.org](http://www.journal-ipns.org) se rappellera toutes ces associations, collectifs ou autres initiatives qui sont nées depuis 20 ans et qui ont souvent trouvé leur place dans nos pages. Elles irriguent aujourd'hui le Plateau. Bien sûr il y a aussi eu des coups durs, mais il y a aussi eu de belles revanches. Et en se retournant en arrière, malgré de folles communautés de communes ou des préfètes dont on se serait bien passé, malgré des descentes (de flics) ou des montées (de vote brun), malgré ces bas et ces hauts, il y a aussi de bonnes raisons d'espérer, de persévérer et de se réjouir. Et s'il fallait citer un seul exemple de tout ce qui s'est passé de réjouissant ici depuis 20 ans, on choisirait le renouveau des Fêtes de la Montagne limousine qui, depuis 2015, constitue un moment fort et fédérateur. La prochaine aura lieu à Felletin, c'est la sixième édition, et tiens, tiens, c'est justement elle qu'on trouve en une de **notre numéro 80 que voilà !**

